



académie salésienne

Les Rendez-vous de l'Académie salésienne

n° 16

***1854 : LA GRANDE « REMUE » DES  
ANNÉCIENS VERS LA PLATA***

*par Jean-François Campario*

*Conférence du 10 juin 2013*

**2013**



# 1854 : LA GRANDE « REMUE » DES ANNÉCIENS VERS LA PLATA

par Jean-François Campario

Rendez-vous de l'Académie salésienne du 10 juin 2013

« C'est dommage que les Savoyards ne soient pas riches ; ou peut-être serait-ce dommage qu'ils le fussent ; car, tels qu'ils sont, c'est le meilleur et le plus aimable peuple que je connaisse ».

Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, livre V.

« Un grand nombre de nos compatriotes émigre pour l'Amérique et quitte le sol natal pour aller chercher au-delà des mers un bien-être qu'ils n'ont pu trouver en Savoie ! Ils partent tous en emportant au fond de leur âme la douce et consolante pensée de revenir un jour mourir aux lieux qui les ont vus naître ! Nous accompagnons de nos vœux nos courageux compatriotes et, le cœur navré d'en voir partir un si grand nombre, nous leur souhaitons bon voyage et prospérité complète ! Nous espérons qu'ils contribueront à faire apprécier et à faire estimer les enfants de la Savoie dont la probité est proverbiale ; et que dans quelques années, le plus grand nombre nous reviendra pour finir ses jours dans l'aisance que lui auront procurée le travail et la bonne conduite ».

*L'Industriel savoisien* du 20 mai 1854, « Chronique locale ».

« Le mouvement d'émigration des habitants de la commune a commencé en mars 1854 [...] Il est revenu à Méry 35 hommes et 32 femmes ; la plupart on rapporté des sommes d'argent importantes [...] Des émigrants, pris de la nostalgie des pampas, y retournent après un séjour de quelques années dans la mère-patrie. Un certain nombre revient simplement revoir les vieux parents, leur apporter des secours, et acheter quelques terres avec l'espoir de retourner définitivement en Savoie, espoir qui ne se réalise pas toujours ».

*Note sur l'émigration des habitants de la commune de Méry près Chambéry, dans la république argentine*, adressée à la Société savoisienne par Pierre Girod (2 avril 1889).

Il y a dans la recherche d'heureuses rencontres en marge du chemin : c'est ainsi qu'en dépouillant la presse sarde conservée aux Archives départementales de la Haute-Savoie pour tenter de documenter les prémices de l'émigration vers les Amériques au XIX<sup>e</sup> siècle, je suis tombé sur un précieux dossier, dans *L'Industriel savoisien*, alors tout récent<sup>1</sup>. Le journal avait été fondé quelques mois auparavant et voici qu'au printemps 1854, il accompagne avec un paternalisme de bon aloi le départ en nombre des habitants des plaines vers la fabuleuse Plata. Il s'agit à la fois d'informer ces aspirants-migrants sur les

---

<sup>1</sup> *L'Industriel savoisien* commence à paraître en décembre 1853, tous les samedis ; gérant : François Vittet, directeur et imprimeur : Louis Robert. Son emprise est avant tout locale et commerciale, à prétention a- ou en tous cas supra-politique « car l'*Industriel* aura toujours en vue les intérêts du pays à la prospérité duquel il désire ardemment contribuer ! » [préambule du n° 1, 10 décembre 1853].

conditions du voyage, sur le destin qui les attend et les besoins en main-d'œuvre de la jeune république. Qu'est-ce qui, mieux que les lettres de certains d'entre eux, confiées par les familles à la rédaction, pourrait remplir cet office, à mesure qu'est publiée la liste des convois purement annéciens ?

Bien que très limité dans le temps (de la fin mai 1854 aux derniers échos, fin 1856), cet ensemble, parcellaire mais de première main, nous a semblé d'un apport capital à bien des titres. En effet, l'intérêt porté par les chercheurs aux migrations savoyardes dans le monde est assez récent, à partir des travaux de Gaston Letonnellier, d'Abel Châtelain ou du chanoine Dechavassine<sup>2</sup>, et relativement à la mode depuis les années 1990. Bien des études, globales ou monographiques, s'accordent à poser l'acte de baptême de la migration argentine – la plus considérable – en cette année 1854 mais toutes précisent que l'essentiel du flux a lieu ensuite : à partir de 1856-1858 et jusqu'au tournant du siècle nouveau. C'est donc à cette seconde période qu'elles s'intéressent plus particulièrement<sup>3</sup>.

Il nous a semblé déterminant de documenter cette « proto-histoire » un peu mythique, avortée, préfigurant la grande remue d'hommes qui donne à la migration saisonnière son amplitude transatlantique. Parce qu'elle est antérieure aussi à l'emprise tant décriée par les notabilités locales et les pouvoirs centraux, des agences de migration suisses, entreprise pour ainsi dire privée entre les mains des frères Dunoyer. Parce qu'elle rencontre le soutien affirmé des « industriels », de la bourgeoisie éclairée qui s'exprime dans le journal, soucieuse de développement et de reconnaissance pour la « pauvre » Savoie à la veille de l'Annexion ; laquelle jettera sur ces départs le voile du silence ou le manteau de la désapprobation... En croisant les listes de *L'Industriel* avec celles des passeports plus ouvertes, il nous est possible d'établir, sinon un dénombrement exact de ce moment inaugural, du moins d'en mesurer l'ampleur en esquissant sa composition sociologique.

Et puis, et c'est ce point qui nous tient le plus à cœur, les lettres détaillées choisies à titre d'échantillon nous offrent l'occasion de reconstituer le voyage vers La Plata, à partir du port de Gênes et le parcours de quelques migrants dont le patronyme résonnera au cœur des familles demeurées : ceux qui ne sont pas partis et qui retrouvent, d'un coup, les linéaments parfois tragiques d'un destin, en tous cas d'une destination.

C'est pourquoi nous avons cru bon de fournir en annexe, *in extenso*, les pièces principales du dossier que nous ne pouvons produire dans le cours de l'analyse, auxquelles nous renvoyons et dont nous ne proposons ici qu'une vision synthétique.

---

<sup>2</sup> Épars dans les années 1920-1970.

<sup>3</sup> Tel est le cas de l'abbé Claude Chatelain, avec la saga des familles chablaisiennes qui formèrent les colonies agricoles de San José et de San Carlos, immortalisée par son roman *Les Cousins*, étudiée dans sa contribution à *Les Savoyards dans le monde : recherches sur l'émigration, actes du colloque d'Annecy (13 et 14 décembre 1991)*, Chambéry, 1992 : « L'immigration des hautes vallées du Chablais vers l'Argentine », p. 169-179.

## Les circonstances du départ, en Argentine comme en Savoie

« *Pauvre Savoie* ». Dans un article global consacré aux migrations françaises vers les Amériques, par province, Abel Châtelain définit la spécificité alpine en la distinguant du grand pourvoyeur pyrénéen :

la Savoie, le Dauphiné et la Haute-Provence ont apporté leur contribution à l'émigration vers le Nouveau Monde, mais avec moins de continuité et de cohésion. Alors que dans le Pays basque, on pouvait parler de « flots d'émigrants » et d' « exode collectif », ici il s'agit surtout de départs individuels ou par petits groupes. Ce n'est plus la crainte d'un long service militaire qui pousse les hommes à partir, mais, simplement, l'insuffisance des ressources locales et le désir d'accumuler quelque argent, sinon, la chance aidant, de faire fortune. Au moment où l'émigration temporaire des petits métiers vers la France ou vers les pays voisins semble se ralentir ou faiblir parce que le grand commerce et la grande industrie s'organisent et se développent, l'Alpin se tourne parfois vers le Nouveau Monde, où les possibilités de gains semblent plus certaines et où la vie aventureuse correspond mieux à cette forme de caractère, créée par les déplacements réguliers des siècles précédents. Aussi cette émigration est-elle tantôt temporaire, tantôt définitive, selon les conditions rencontrées dans le nouveau continent<sup>4</sup>.

Abel Châtelain envisage ici dans sa globalité une migration alpine de la pauvreté, de la petite entreprise à tout le moins, loin du village natal (colporteurs, ramoneurs ou marchands de toiles), des Alpes du Nord et du Sud, dont les déplacements saisonniers sont bien ancrés au sein des familles<sup>5</sup>. Sorte de *reconversion* de la mobilité au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ouvrant aux montagnards ces horizons transatlantiques, en nombre ou réseaux de familiers assez limités cependant, avec des départs étalés sur la longue durée (plusieurs générations parfois)<sup>6</sup>.

Or la soudaine *remue* qui nous intéresse répond mal à cette modélisation : elle ne concerne pas les zones déshéritées de la montagne mais des pays de bordure réputés plus riches, tels le Val d'Annecy et celui du Bourget entre les

---

<sup>4</sup> « Recherches et enquêtes démogéographiques : les migrations françaises vers le Nouveau Monde aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Annales : Économie, Sociétés, Civilisations*, 1947, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, p. 56-57.

<sup>5</sup> Cf. Gaston Letonnelier, « Les causes de l'émigration des Savoyards », *Revue de géographie alpine*, 1920, t. VIII, p. 541-584. Reprenant les causes invoquées avant lui par Raoul Blanchard, Letonnelier y voit essentiellement un motif de « géographie humaine » : la migration saisonnière en montagne ne résulte pas tant de la misère que de la rigueur prolongée des hivers qui pousse à exercer ailleurs l'activité économique en hibernation.

<sup>6</sup> Qu'on songe aux colporteurs barcelonnettes en Louisiane, dès 1810, puis plus largement vers le Mexique où la haute vallée de l'Ubaye alimentera régulièrement au cours du siècle la colonie française des grandes villes.

lacs. Aucun ancien émigrant temporaire dans ses rangs<sup>7</sup>, comme les colporteurs, polyvalents, industriels de longue date : ce ne sont que petits artisans, domestiques et journaliers ou humbles fermiers qui s'en vont seuls et plus rarement en famille. Des manuels en somme, parmi lesquels les cultivateurs sont nombreux, mais pas voués d'entrée de jeu à l'établissement de colonies agricoles de peuplement, comme un peu plus tard, dès les années 1856-1858. Enfin, au lieu de s'éparpiller à l'échelle individuelle des besoins ou des opportunités, cet envol se révèle abondant mais très concentré dans la durée tout en échappant au recrutement des agences de migration. L'occasion de l'aventure argentine résulte en définitive d'un concours de circonstances que les vœux de *L'Industriel* laissent entrevoir. Si un nombre assez considérable de « nos compatriotes émigre pour l'Amérique », c'est « pour aller chercher au-delà des mers un bien-être qu'ils n'ont pu trouver en Savoie »<sup>8</sup>.

En ce milieu du siècle, l'expansion démographique engagée à la fin du XVIII<sup>e</sup> atteint son apogée en Savoie et confine au surpeuplement<sup>9</sup>, rendant plus précaire le sort des paysans vu la limitation des ressources, la surexploitation des sols et l'accroissement des troupeaux. Le conservatisme patriarcal contraint les jeunes femmes à demeurer à la charge comme au service de la famille jusqu'aux noces, à se louer ici et là en tant que domestiques. Quant aux cadets, soit ils se résignent à leur position subalterne dans le cadre de l'indivision, soit il faut partir pour fonder leur foyer en parents pauvres. Situation aggravée par d'autres données conjoncturelles : après les famines de 1811 et 1817, la crise économique de 1846 ranime le spectre des pénuries alimentaires<sup>10</sup>. S'y ajoute la flambée des prix consécutive à la hausse de l'impôt pratiqué par l'administration sarde en 1853-1854. À l'extérieur, la découverte des filons aurifères de Californie (1848-1850, cause de la fameuse Ruée vers l'Or) fait littéralement miroiter l'Amérique comme un Eldorado ; les progrès de la navigation (à vapeur), le développement des compagnies maritimes facilitant les transports et vivant en partie des flots croissants de migrants ; la diffusion de l'information liée à l'essor de la presse (*L'Industriel* en témoigne) constituent ce réseau de facteurs déterminants pour l'émigration, tant à l'échelle locale qu'euro-péenne.

Mais *pourquoi l'Argentine* ? Le Rio de La Plata serait-il une alternative d'argent à l'Or mythique de Sutter ? La lecture du feuilleton migratoire fourni par le journal savoisien en 1854-1855 confirme que notre expédition est

---

<sup>7</sup> Hormis peut-être certains domestiques, jeunes femmes et quelques hommes qu'on retrouve dans les villes, à Lyon et jusqu'à Paris pour des durées variables.

<sup>8</sup> Cf. seconde épigraphe.

<sup>9</sup> Henri Menabrea avance le chiffre de 120 000 habitants supplémentaires de 1770 à 1848, soit une croissance considérable de 30% en moyenne (*Histoire de la Savoie*, Paris, 1933, p. 327).

<sup>10</sup> La maladie de la pomme de terre, dès 1843, relayée par la perte des récoltes de grains du fait de la sécheresse, jette des populations européennes dans la misère, d'où un déficit de la consommation, une crise structurelle du crédit bancaire dû à la surproduction industrielle, des troubles sociaux qui préparent les révolutions de 1848.

seulement la plus considérable parmi bien d'autres destinations possibles : Australie (n° du 3 juin 1854) et Californie (24 juin), avec la fièvre de l'or tentant quelques tempéraments d'aventuriers ; États-Unis d'Amérique (n° du 31 mars 1855)<sup>11</sup> ; en groupe, pour coloniser la région de Sétif sur les hauts plateaux du Tell algérien (6 octobre 1855)<sup>12</sup>. La république argentine, si prometteuse, reste pourtant bien instable.

À l'instar de ses sœurs d'Amérique latine fondues dans l'immense Nouvelle Espagne, elle a secoué le joug colonial au prix d'une guerre civile (1810-1815) entre les « loyalistes » à l'Espagne et les « patriotes » : *blancos* (conservateurs) et *colorados* (libéraux). Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Argentine dépendait de la vice-royauté du Pérou (l'actuelle Bolivie orientée vers le Pacifique), tirant sa richesse des mines d'argent ; c'est la création de la vice-royauté de La Plata, en 1776, qui fait basculer le centre de gravité vers l'Atlantique et le vaste estuaire du Rio de La Plata, accès aux fertiles pampas qu'on s'efforce de mettre en valeur. Mais le développement des villes portuaires comme Buenos Aires et Montevideo sur l'autre rive reste étranglé par le monopole commercial des Espagnols. Pour s'en affranchir, les négociants britanniques encouragent donc le soulèvement des indépendantistes créoles en s'appuyant sur leurs partenaires argentins. Et c'est ainsi qu'en 1816 seule est proclamée l'indépendance des « Provinces Unies du Rio de La Plata » dont le congrès promulgue une constitution unitaire (12 avril 1819) centrée sur l'État Buenos Aires, en l'absence d'un gouvernement national. La fragilité politique de cette république marquant toute l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1880, résulte de ce déséquilibre économique entre Buenos Aires, ouverte au commerce international dominé par les britanniques, se réservant les profits du port (surtout ses recettes douanières) et les provinces de l'intérieur aux oligarchies terriennes closes sur elles-mêmes (comme l'Entre-Rios), soumises à la concurrence des produits anglais, menées par leurs *caudillos*, immenses propriétaires qui s'appuient sur des milices paysannes encadrés par les *gauchos*. De là une tension permanente, avec ses accès de guerre civile, entre « centralistes-unitaires » de Buenos Aires et « fédéralistes » provinciaux soucieux de défendre aussi leurs prérogatives.

De 1835 à 1852, le dirigeant de la Confédération argentine est un centraliste de la province de Buenos Aires assez logiquement hostile aux étrangers, dont la dictature pose les bases de l'État argentin en soumettant les

---

<sup>11</sup> Mais il y est précisé que le nombre des émigrants savoisiens vers New-York et les USA reste infime.

<sup>12</sup> *L'Industriel* assiste, le 4 octobre, au départ solennel du premier convoi : « nous avons éprouvé un serrement de cœur en voyant 75 de nos compatriotes s'exiler ». Voyez Étienne Corbaz, « Le rôle de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif dans l'émigration savoyarde (1855-1856) ou le colon prétexte », *Les Savoyards dans le monde, op. cit.*, p. 189-196. Cette concession de l'entreprise par Napoléon III à une association privée de huit capitalistes genevois permit surtout à ceux-ci de réaliser de substantiels bénéfices... sur le dos des colons.

tribus indigènes du Sud : le général Juan Manuel de Las Rosas. Or en 1851, son ancien allié le général Justo Jose de Urquiza, gouverneur d'Entre Rios se soulève contre le pouvoir absolu de Las Rosas refusant les droits de douane exorbitants levés par Buenos Aires à l'entrée des fleuves Uruguay et Parana. Il défait son adversaire à la bataille de Caseros (3 février 1852) et sera proclamé président de l'Argentine le 5 mars 1854<sup>13</sup>. Il s'agit d'un fédéraliste, plus démocrate que son prédécesseur, grand propriétaire terrien au cœur de sa province. C'est donc à l'aube de sa présidence que s'amorce la remue des Savoyards, sous des auspices infiniment plus favorables. Car, au terme de bien des affrontements fratricides entre créoles d'une part, mais aussi propriétaires et Indiens des plaines souvent décimés, on prend conscience que la campagne est vide, que ses immenses potentialités agricoles ne pourront être exploitées que par un afflux massif de main-d'œuvre, si possible européenne et catholique. Afin de donner sa cohésion et son sang neuf à ce nouveau pays. La constitution fédérale proclamée dès 1853 par le congrès de Santa-Fe réserve aux immigrants des conditions particulièrement attractives :

Article 20 – Les étrangers jouissent sur le territoire de la nation de tous les droits civils du citoyen ; ils peuvent exercer leur industrie, commerce et profession ; posséder des biens immeubles, les acquérir et les aliéner ; naviguer sur les cours d'eau, le long des côtes ; exercer librement leur culte ; tester et se marier conformément aux lois. Ils ne sont pas obligés d'acquérir la citoyenneté, ni de payer des contributions forcées extraordinaires. Ils obtiennent la naturalisation moyennant une résidence de deux ans continus sur le territoire de la nation ; mais l'autorité peut abréger ce délai en faveur de ceux qui le sollicitent, s'ils allèguent et prouvent des services rendus à la République.

Article 25 – Le gouvernement fédéral favorisera l'immigration européenne ; il ne pourra restreindre, limiter, ni frapper d'aucun impôt d'entrée sur le territoire argentin des étrangers dont le but est de travailler la terre, d'améliorer les industries, d'introduire et d'enseigner les sciences et les arts.

Les cartes ont été redistribuées relativement au port d'arrivée des migrants : d'abord, l'entrée des français, d'origine majoritairement vasco-pyrénéenne, s'effectuait par Montevideo, pour trois raisons majeures : sa position de havre naturel en eau profonde, à la bouche de l'estuaire ; le grand activisme en faveur de l'immigration du président uruguayen Rivera ; face auquel Las Rosas, qui entendait lui disputer sa main-mise en la matière faisait pâle figure, affaibli par la rivalité avec Urquiza et la perte de prestige de son gouvernement en Argentine. Or dès la chute de Las Rosas, Montevideo assiégé par les armées uruguayennes et argentines, qui fut le port d'accès essentiel à La Plata de 1843 à 1851, date de sa libération par les Français, peut être concurrencé par Buenos Aires auquel il cède sa préséance après la réalisation de grands travaux d'aménagement.

---

<sup>13</sup> Jusqu'au 5 mars 1860.

De part et d'autre de l'océan, les conditions étaient réunies pour tenter le grand transfert.

### Le rôle des frères Dunoyer

Immédiatement postérieur à cette ouverture effective de l'Argentine à l'immigration, le déplacement des Savoyards appartient à la toute première période de ce qui ne tardera pas à devenir une entreprise de masse, avec ses recruteurs professionnels, sa propagande organisée auprès des municipalités. C'est pourquoi elle échappe encore aux agences de migration<sup>14</sup> souvent mandatées par les compagnies de colonisation. Avec les frères Dunoyer, nous nous trouvons en présence d'une organisation *familiale*, fondée sur l'expérience locale et l'adaptation aux conditions du moment, qui n'en a pas moins son efficacité et sans doute ses réseaux de diffusion.

Car en l'absence de supports d'archives détaillés (ceux-ci seraient à chercher du côté de Turin), nous ne possédons que quelques données succinctes qui permettent de se faire une idée, toutefois. Originaire de Samoëns, installée à Montmélian puis Chambéry, la famille Dunoyer se distingue par deux de ses rejetons, Antoine et son cadet Gabriel. Né en 1796 à Montmélian, *Antoine Dunoyer* quitte Paris en 1828, destination Buenos Aires et compte parmi les premiers européens à tenter l'aventure dès 1825. Bientôt il se trouve à la tête d'un florissant commerce d'import-export. Cette expérience de négociant le place au cœur du grand pôle d'activité argentin, par ses fleuves ouverts sur l'intérieur, en relation avec le vieux continent, lui permet de nouer des contacts avec tout ce qui compte dans ce port en pleine expansion, d'en mesurer les rapports de forces. Quand la mission sarde vient en 1834 établir des accords de commerce avec les jeunes républiques latines (Brésil, Uruguay, Argentine), l'un de ses membres et compatriote, Joseph de Rochette, qui le rencontre à Buenos Aires recommande chaudement à son gouvernement ce personnage dont l'influence est déjà un atout. Comme bon nombre de migrants instruits et entreprenants, pionniers des implantations étrangères, Dunoyer a d'ailleurs plusieurs cordes à son arc : il s'essaie à tout ce dont il s'estime capable. Aussi, dès le retour en Europe du consul général de Sardaigne, Henri Picolet d'Hermillon à ce poste depuis 1835, Dunoyer est-il nommé pour le remplacer le 7 février 1849 et promu chevalier de l'Ordre des saints Maurice et Lazare le 17 avril 1852<sup>15</sup>. Il est donc en poste, mandaté par le

---

<sup>14</sup> Lesquelles procèdent à ce qu'on finit par désigner et condamner comme une véritable « traite des chrétiens », cf. A. Châtelain, *art. cit.*, p. 64. Voyez la synthèse sur ce point du chanoine Dechavassine, « Rôle des agences de migration dans l'exode savoyard au XIX<sup>e</sup> siècle », *Actes du 85<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Chambéry, 1960*, Chambéry-Annecy, 1961, p. 475-490.

<sup>15</sup> L'ensemble de ces informations provient du *Voyage au Brésil et à la Plata* de Joseph de Rochette, en 1834, publié dans : F. Mugnier, *Relation d'un voyage à Fèz en 1825 et*

gouvernement sarde en tant qu'ambassadeur des attentes argentines, afin de mener à bien le *recrutement* dans une région qu'il connaît.

D'autant que son frère *Gabriel* (1803-1877) occupe à Chambéry une position de notable influent : architecte, notaire selon les sources, il est le passeur d'hommes et d'âmes, traitant grâce à ses réseaux des formalités matérielles indispensables au départ. C'était le rôle des notaires que de changer les maigres biens du migrant en pécule pour financer un voyage coûteux et les premiers temps de l'installation. Mais, étant donné la crise, l'homme de loi joue plus volontiers les prêteurs, usure très lucrative hypothéquant le fruit incertain des premières années de travail, là-bas. Dans son étude consacrée au Val du Bourget, O. Exertier laisse entendre que l'action des Dunoyer ne relevait pas de la pure philanthropie. Ainsi Gabriel « s'occupait de tout jusqu'à l'arrivée des émigrants et avançait même l'argent des premiers jours à passer sur la terre étrangère. Evidemment la somme réclamée pour le voyage était bien supérieure aux frais de transport. C'étaient là ses petits bénéfices et il en avait bien d'autres »<sup>16</sup>. On sent se profiler les accommodements dus aux temps difficiles, dont certains profitent avec un pragmatisme affirmé, que d'autres subissent à leur corps défendant, avec la bénédiction des pouvoirs publics trop heureux de changer en émissaires du courage et de l'abnégation *savoisiennes* dans le monde ce surplus des classes laborieuses potentiellement *dangereuses*. On n'ignore pas combien le travail est alors encadré (par l'instauration du livret d'ouvrier), la mobilité jugée suspecte *a priori* de vagabondage et réprimée. L'émigration peut devenir une soupape dans la mesure où elle ne vire pas à l'hémorragie et elle trouve ses voyers parmi ces notables dont les charges garantissent la bonne foi aux yeux de tous. La lettre que Pauline Cohendet, veuve Chappaz<sup>17</sup>, envoie de Buenos Aires à l'oncle de son mari pour rappeler auprès d'elle leur fils Joseph resté à Annecy, atteste que Gabriel Dunoyer demeurait actif « pour faciliter les transports » à la fin de 1863. Peu de temps avant que les agents des maisons d'émigration ne prennent le relais.

En 1855, Antoine, pour sa part, a cessé d'être consul de Sardaigne, il est retourné à ses affaires – par suite des déconvenues globales de l'expédition

extrait d'un voyage au Brésil et à La Plata en 1834 par Joseph de Rochette, officier de marine sarde, *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 1887, t. 26, partie II, p. 435. Convie à un bal avec les officiers de son navire, Rochette note : « je me serais ennuyé à mourir, si je n'avais rencontré M. Dunoyer, qui est de Montmélian. Je passai la soirée à causer avec lui de notre chère Savoie ». Antoine Dunoyer est mort le 10 mars 1875 ; c'est son neveu et homonyme, Antoine (1848-1906), qui rapatria le corps à Chambéry, en 1885. La sépulture familiale confirme ces dates.

<sup>16</sup> O. Exertier, « La population rurale du Val du Bourget au cours des 200 dernières années », *Revue de géographie alpine*, 1944, t. 32, n° 3, p. 487-497, ici p. 494.

<sup>17</sup> Annexe B : lettre du 12 octobre 1863 : « je vous prie de payer le passage de Joseph pour venir me rejoindre, et vous pouvez écrire à M. G<sup>el</sup> Dunoyer, architecte à Chambéry, pour qu'il veuille bien se charger de le faire embarquer ». S'agit-il de l'épouse de Joseph Chappaz (de Chévy, 50 ans, cloutier d'après le registre du 24 mai), que l'*Industriel savoisien* fait partir « avec sa famille » le 27 mai 1854 ?

dont *L'Industriel* se fait l'écho, qu'il avait rapidement mise sur pied sans pouvoir diriger au loin une sélection judicieuse des migrants, condition première de la réussite ? Toujours est-il qu'à son poste, en octobre 1854, c'est lui qui réunit un convoi de 20 compatriotes triés sur le volet, promis à devenir gauchos ou planteurs d'arbres sur les vastes plaines côtières. Sa lettre<sup>18</sup> souligne ses réticences vu l'impréparation des Savoyards, leur méconnaissance de la langue, le régime carné et l'éloignement (25 journées en charrettes), l'échec à la campagne des premiers arrivants surtout, du fait de « travaux si différents de ceux de nos pays ». Le petit groupe dément de telles réserves, uniquement parce qu'il est choisi selon les demandes de grands propriétaires motivés qui le formeront à son nouvel environnement. Ces précisions nous permettent de comprendre que Dunoyer, organisateur d'un flux migratoire distribué un peu à l'aveuglette à ses débuts, se réoriente vers les immenses besoins agricoles du pays, préfigurant les colonies de peuplement et de mise en culture du type Esperanza, San Jose ou San Carlos auxquelles il ne participera pas. Lui-même serait prêt à investir des fonds dans ce type d'opération s'il disposait de plus de Savoyards adaptés aux conditions du pays... Ce faisant, il rejoint la constatation de bon sens de Victor Laffin<sup>19</sup>, migrant et témoin (« Que l'émigration continue surtout pour les gens de la campagne : il en faudrait des MILLIERS ») ainsi que les analyses du négociant de Bordeaux citées par *L'Industriel*<sup>20</sup> : celui-ci voit dans l'achat de vastes terres en friche, très fertiles et bon marché, par des « sociétés de travailleurs » autogérées, une « spéculation » garante d'énormes bénéfices.

### Un long et périlleux *déplacement*

Nous disposons, sur cette remue assez considérable, d'éléments qui permettent d'en reconstituer l'itinéraire, avec le détail d'aventures individuelles banales et romanesques à la fois. C'est la monnaie des migrations transatlantiques. *L'Industriel* parle de différents « convois » d'émigrés quittant leur univers, probablement encadrés de chefs de groupes ; toutefois il ne semble pas que ces pionniers du déplacement aient vu leur départ fêté en grande pompe dans les rues de la ville, comme les 134 colons Savoyards de la Compagnie genevoise de Sétif quelques mois plus tard<sup>21</sup>. Que l'on s'embarque

---

<sup>18</sup> Du 11 juillet 1855, transmise au journal par Gabriel Dunoyer, voyez l'Annexe B.

<sup>19</sup> *Ibid.*, fin de sa lettre du 20 novembre 1854.

<sup>20</sup> *Ibid.*, lettre citée dans le n° du 15 juillet 1854.

<sup>21</sup> Cf. É. Corbaz, *art. cit.*, p. 189 : le 6 octobre 1855, c'est la Compagnie qui organisa ces festivités puis en diffusa l'écho dans la presse à la manière d'une publicité : « Le départ de tous ces Savoisiens, soit à Annecy, soit à Aix, a été très pompeux et paraît avoir produit un excellent effet. Nous avons donné à Annecy un dîner aux autorités et aux journalistes de toutes les opinions. Nous avons vu défiler nos émigrants dans sept omnibus pavoisés de drapeaux, tous revêtus de blouses et casquettes uniformes, etc. Cela avait l'air d'un vrai

de préférence à partir de Gênes ou plus exceptionnellement du Havre, port français, la traversée est un investissement (« le passage, à l'entrepont, se paie 250 à 260 francs<sup>22</sup> par tête » sans compter le débarquement en rade de Buenos Aires, selon le négociant bordelais), que viennent encore grever les frais du voyage jusqu'à la mer. Long et périlleux parcours parce que les chemins de fer n'ont pas le développement ni la rapidité que leur confèrera le Second Empire. Et puis, il faut franchir les montagnes pour gagner la plaine. Antoinette Montpellaz, avant de s'embarquer sur *La Fortune* le 30 mai 1854, avertit ses amies disposées à l'imiter qu'elles aient présent à l'esprit qu'on ne peut déceimment atteindre Gênes avec moins de 100 francs en poche : « tout est si cher en Piémont ! ». Et cent francs, c'est le tiers de l'onéreux passage de l'océan.

Une autre informatrice du journal, domestique, précise qu'un convoi « qui avait pris la route du Havre et qui était parti trois semaines après, était arrivé à Buenos Aires 10 jours auparavant, c'est-à-dire 56 jours de traversée » contre « 86 jours par Gênes ». Un mois et demi au lieu de près de trois mois de mer, la différence est considérable et tient sans doute à l'efficacité des messageries maritimes. Mais il faut remonter la France jusqu'en Normandie et prendre l'Atlantique de bien plus haut. De Gênes, port sarde, s'impose le cabotage en Méditerranée jusqu'au détroit de Gibraltar, ce qui n'est pas non plus une sinécure.

Quant à l'issue génoise, débouché naturel de la Savoie piémontaise, la longue lettre de Victor Laffin constitue un témoignage irremplaçable sur les conditions de passage, le traitement des migrants. D'autant plus authentique d'ailleurs que cette expérience extrême ne fut pas heureuse. Les péripéties de la navigation portent la traversée à près de quatre mois, du fait de tempêtes, de longues accalmies, de vents contraires. Plus de trois semaines pour entrer dans l'océan (30 mai-23 juin), un mois et demi pour joindre les îles Canaries à Sainte-Catherine (Brésil, 27 juin-15 août), encore près d'un mois pour arriver enfin à destination : Buenos Aires (28 août-24 septembre, à midi)... C'est surtout l'indélicatesse du capitaine qui fait de cette odysée un supplice. Celui-ci en exploitateur de la misère humaine surcharge son petit bâtiment (apparemment *La Fortune* sur laquelle est aussi montée Antoinette Montpellaz), afin d'en rentabiliser au maximum l'exiguïté<sup>23</sup> ; puis, imprévoyant dans son ravitaillement quand il peut enfin aborder l'île Sainte-Catherine au large du Brésil, ce commandant digne d'un négrier rationne les voyageurs

---

triomphe et M. Drevet s'est surpassé ; aussi les journaux de Savoie ont fait (déjà aujourd'hui) des récits pompeux ».

<sup>22</sup> Neuf ans plus tard (cf. lettre de Pauline Chappaz, 1863), les tarifs ont bien augmenté : cette mère envoie 569F à Annecy pour le passage de son fils Joseph. À moins que son travail sur place ne lui donne les moyens de payer une place plus confortable que les ordinaires, à l'entrepont...

<sup>23</sup> « Il faut savoir que notre bâtiment n'était que de 236 tonneaux et beaucoup trop petit pour cent et plus de passagers que nous étions ».

jusqu'à les affamer. C'est un cortège de fantômes que l'ouragan accueille à Montevideo. Espèce de descente aux Enfers. Seule la jeunesse du narrateur, en la dramatisant, parvient à surmonter pareille épreuve initiatique :

L'on était logé avec toutes nos malles à l'entrepont, n'ayant pour couchette qu'un matelas de l'épaisseur du doigt, placé sur deux rangs de planches. Pour parvenir à son lit, il fallait ramper sur le ventre et une fois couché, ou plutôt étendu comme une queue de merluche que l'on fait sécher, nous ne pouvions plus faire aucun mouvement ; nous étions alors comme dans une caisse de mort, nous étions comme dans un cachot, nous ne recevions que par une trappe le jour et l'air que nous respirions. Au début du voyage, je ne pouvais résister une heure dans ce maudit trou ; le soir, j'allais, comme les autres, me coucher, mais ne pouvant respirer, j'étais obligé, avec plusieurs, de remonter sur le pont pour reprendre haleine ; ce ne fut guère qu'au bout de quinze jours que je pus m'y accoutumer.

La souffrance, l'indignation contre cette inhumanité sont sincères (les passagers portent plainte pour mauvais traitement à l'arrivée), car à la différence d'autres voyageurs dont nous possédons les lettres, V. Laffin n'a jamais eu le loisir d'apprécier les *merveilles* de l'océan : baleines, dauphins, poissons volants, etc. La faune subaquatique dont le passage fascine tel migrant vers le Mexique se résout ici en piètre complément alimentaire (les « estocofiches » du dîner), à côté des potages et galettes ordinaires. Si l'on compare sa relation à celle de Joseph de Rochette vingt ans plus tôt, quelle différence ! Le jeune homme de bonne famille, en mission (il a alors 30 ans) fait partie du quartier des officiers, comme tel tenu à quatre heures de quart quotidien. Mais, même si sa traversée dure à peu près trois mois (de février à mai 1834), en un autre temps pour la marine, c'est pour ainsi dire un voyage d'agrément : bonne table, compagnons agréables ; à ses moments de liberté, Joseph tient son journal, étudie l'histoire et le portugais, se détend dans sa cambuse ; musique et jeux de société. Au passage de la ligne, le fameux baptême n'a pas lieu faute de novices mais le commandant régale l'équipage d'une bombance de morue arrosée de vin des Canaries avant le bal et les réjouissances<sup>24</sup>.

Rien de commun avec la détresse de changer du tout au tout ses horizons sous l'empire de la nécessité. Sans compter la mort qui frappe d'un coup, et pas seulement les proies les plus exposées à la maladie : une femme, quelques bambins en bas âge ne toucheront jamais la terre promise, comme la fillette de 9 mois de Jean Davat ou les deux enfants de Jean-François Frachat (2 ans et 9 mois) dont le consul Dunoyer nous rapporte le décès, une mort absurde jetant l'effroi parmi des compagnons de voyage connus au moins de vue. La seconde lettre de Claude Juge<sup>25</sup> en frémit encore :

---

<sup>24</sup> F. Mugnier, *art. cit.*, p. 439-448.

<sup>25</sup> Publiée dans le numéro du 12 novembre 1854 ; Claude-François Juge d'Annecy, 30 ans, boulanger.

Le 13 septembre, une altercation assez vive eut lieu à bord [de *La Caroline*] entre un français et notre compatriote Berthet<sup>26</sup>, de Lacombe, près de Sillingy ; la discussion roulait sur un motif excessivement futile quand tout à coup le français furieux, tire de sa ceinture un poignard et le plonge au cœur du malheureux Berthet qui expira quelques heures après, en demandant pardon à Dieu et à tout l'équipage ! Mort terrible au milieu de l'océan et n'ayant pour témoins que le ciel et ses inconsolables compagnons de voyage ! Les monstres marins qui suivaient de près notre embarcation ont pu dévorer à leur aise le cadavre de la malheureuse victime qui leur fut jeté après qu'elle eut rendu son âme à Dieu ! L'assassin, qui nous menaçait de son arme fut, sur ordre du capitaine qui le tenait en joue, lié au grand mât pour être livré à notre arrivée, à la justice de Buénos-Ayres. Notre indignation était si grande que le capitaine eut toutes les peines du monde pour nous maintenir. Nous voulions faire justice de nos mains en jetant le scélérat à la mer.

Scène hallucinante où, pour une bagatelle, le Français poignarde au cœur un pauvre Savoyard qui expire en s'excusant, lors même que l'assassin farouche doit être maîtrisé pour qu'on le juge, au même titre que les compatriotes du défunt tentés de le lyncher ! Le commandant de *La Caroline* fait figure de Dieu le Père et rachète les vilenies de celui de *La Fortune* – complémentarité des destinées qui rétablit un semblant d'équilibre dans le dossier de presse fourni par *L'Industriel* à ses lecteurs, comme un témoignage sur le vif et un feuilleton. On imagine les obsèques marines – ce corps du Chrétien livré au tombeau païen des flots et à l'appétit des requins ! – en lisant le détail de la cérémonie qui a déjà eu lieu à la mort en Méditerranée de Pauline Chappaz relatée par le même C. Juge<sup>27</sup> : le capitaine et son lieutenant en officiants de fortune, le corps ficelé dans une toile un boulet aux pieds « glisse dans le gouffre ouvert à nos yeux », tous les Savoyards à genoux priant le ciel dans l'ardeur du désespoir.

### Profil fuyant des Annéciens de La Plata

Il n'est pas aisé de se faire une idée du nombre exact des habitants de la ville ou de ses environs immédiats qui s'embarquèrent pour Buenos Aires sous le patronage des Dunoyer relayés par *L'Industriel savoisien*, du 20 mai au 8 juillet 1854. D'abord parce qu'ils sont une goutte dans le flot des Savoyards en partance au même moment et qu'ensuite, le journal qui entend limiter ses listes aux « noms des émigrants nés dans la commune d'Annecy » omet peut-être certains d'entre eux pour en inclure d'autres nés au-delà des rives du lac (les Berthet de Sillingy, par exemple). Tels quels, les « convois » successifs sont fort peu utiles puisqu'ils ne donnent aucun détail sur les partants énumérés – connus pour beaucoup de lecteurs du quotidien ? C'est le croisement avec le

---

<sup>26</sup> Il s'agit de Claude Berthet, 40 ans, journaliste, qui avait obtenu son passeport le 24 mai en même temps que Paul Berthet, du même lieu, 29 ans, même activité.

<sup>27</sup> Dans sa missive envoyée de Gibraltar le 9 août 1854.

registre des passeports qui nous a permis de compléter le panorama, de tirer de l'ombre l'impression de cette foule de visages en proposant une évaluation.

On peut estimer à environ cent-cinquante le groupe des Annéciens déplacés vers La Plata en deux « convois », sur un total de 550 à 600 Hauts-Savoyards prenant passeport pour « Buenos Aires » en l'espace d'un mois et demi. D'après les données de Méry, la levée des hommes aurait parfois commencé plus tôt dans le cours du printemps (dès le mois de mars 1854), et nous ne tenons pas compte ici des passeports délivrés à Chambéry pour parfaire l'aperçu numérique des *Savoyards* concernés. De sorte que ce chiffre global n'est qu'un ordre de grandeur, dont on doit malgré tout souligner l'importance sur un si court laps de temps. D'ailleurs, il ressort des listes fournies qu'il y eut davantage de départs que de passeports enregistrés, étant donné que l'embarquement à Gênes, dans les États sardes, ne requiert pas l'accomplissement de cette formalité pour s'y rendre.

Ces 150 personnes sont assez harmonieusement distribuées entre familles et solitaires – presque exactement par moitié car on relève cinq couples et dix-sept familles accompagnées d'un nombre variable d'enfants (soit 66 personnes), 76 en tout. Les autres sont des célibataires, en général dans la force de l'âge. Seuls trois hommes dépassent la cinquantaine (de 50 à 68 ans), tandis qu'on ne compte guère qu'une dizaine d'individus des deux sexes mineurs, déjà pourvus d'un emploi (les plus jeunes sont âgés de 15-16 ans ; Joseph Carron, manœuvre, n'en a que 13). Et vingt-deux femmes seules. Il semble en recoupant les patronymes et les lieux d'origine que certains parents embarquent ensemble ou à peu d'intervalle, afin de ne pas se retrouver seuls au monde (tels les deux Berthet de Sillingy retirant leur passeport le 24 mai 1854). Quoi qu'il en soit, l'ensemble des lettres dont nous disposons atteste la bonne connaissance réciproque de ces Annéciens, qui confient sans cesse à leurs parents surnoms et patronymes familiaux (« Jeannette la contrebandière ; le vieux Eminet », etc.) et le sort de ces personnes dans le Nouveau Monde, voisins, parents que les épreuves du remuement soudent dans un élan de solidarité.

Du point de vue de l'activité, les consignes données par le négociant de Bordeaux ont été sensiblement respectées, qui privilégient radicalement les bras :

Les ressources que l'arrivant à Buéno-Ayres peut trouver, diffèrent selon sa profession : l'ouvrier terrassier s'emploiera avec facilité et il sera bien rétribué, l'individu qui aura une profession manuelle, cordonnier, tailleur, sellier, forgeron, armurier, serrurier, etc., sera mieux partagé que celui qui n'aura que de l'instruction, fût-il même docteur de toutes les facultés.

Et le « Journal de Savoie bien informé » d'ajouter :

quant aux autres, qui exercent des professions libérales, ils peuvent être certains de se trouver là-bas plus malheureux que dans leur pays natal<sup>28</sup>.

---

<sup>28</sup> Entrefilet du 3 juin 1854.

Cependant, le nombre important des ouvriers du textile (sans doute en crise et en surplus, tels les imprimeurs d'indiennes) qui s'embarquent dans les premiers, relayés par un contingent croissant de domestiques (des deux sexes), laisse augurer certaines difficultés de placement, les condamnant à demeurer dans la ruche implacable de la grande ville. De fait, il n'y a presque aucun agriculteur parmi les rangs des natifs d'Annecy (2 ou 3 « laboureurs », sinon le petit nombre des gens de la terre vient des marges : Saint-Eustache, Épagny, Sillingy – et Les Ollières pour ceux qui feront partie de l'expédition rurale envoyée par Dunoyer). Phénomène compréhensible dans le cas d'une cité montagnarde industrielle, avec ses manufactures, ses petits métiers, sa bourgeoisie à servir. À côté du textile, de l'entretien du linge et de la domesticité prédominent l'artisanat, les professions manuelles : charron, forgeron, maçon, menuisier, jardinier, manœuvre, tanneur, tourneur, cloutier, ferblantier, cordier, serrurier, mécanicien, cordonnier, boulanger, cuisinier, charcutier... Plus rares les métiers d'art ou du livre : un bijoutier, Joseph Guillot ; un typographe, François L(o)uiset<sup>29</sup>, un apprenti graveur, Alphonse Favre qui n'a que 16 ans. Et c'est sans doute pourquoi V. Laffin aussitôt installé écrit à son père que presque tous ses compatriotes répondant aux besoins locaux « ont été placés en très peu de temps », y compris les enfants ; il complète ainsi, *de visu*, le panorama des meilleurs atouts à l'intention des candidats migrants en Savoie :

Ici, ceux qui ont le plus de chances de réussite, ce sont : les menuisiers, les serruriers et les forgerons ; les femmes y sont assez recherchées comme domestiques, cuisinières, femmes de chambre et bonnes d'enfants ; mais les couturières et les modistes y trouvent très peu d'ouvrage, parce qu'ici les dames du pays font elles-mêmes leurs robes et qu'on n'y porte pas de bonnets. Les cordonniers travaillant sur le fin peuvent gagner de très bonnes journées et gagner facilement de l'ouvrage ; mais pour eux, comme pour les tailleurs, il y a une morte saison. [...] Les chapeliers trouvent ici difficilement de l'ouvrage, parce que presque tous les chapeaux viennent d'Europe. Les individus sans profession trouvent facilement des emplois de domestique, de manœuvre, etc. et gagnent au moins 5 fr. par jour. Quoi qu'il en soit, celui qui a de la conduite et l'amour du travail, peut bien vivre ; mais il faut dire adieu aux plaisirs et c'est bien facile ; car il n'y en a pas.

Le cas de ce Victor Laffin, jeune « commis » de 24 ans, permet néanmoins de nuancer le point de vue du négociant bordelais, si réservé sur l'avenir des « intellectuels » ou professions libérales en Argentine. Il souligne la disparité des conditions : parmi ces humbles travailleurs dans leur immense majorité, il est quelques émigrants de milieux plus aisés – la rédaction de leurs longues lettres en forme de rapports l'atteste (pensons également à celles de

---

<sup>29</sup> D'après la lettre de Claude Juge, insérée le 12 novembre 1854, ceux-ci n'ont pas eu de peine à trouver de l'embauche : « Le fils Guillot travaille de son état, ainsi que François Luiset qui est occupé comme ouvrier imprimeur ».

Claude Juge). Un minimum d'instruction, d'aisance et de bonne éducation ne saurait nuire ! Pour preuve, aussitôt remis sur pieds au terme d'une épuisante traversée, Laffin entre au service du consul Dunoyer pour un salaire mensuel de 50 francs nourri-logé, qui lui semble plus que décent. Protecteur des immigrants, particulièrement paternel à l'égard de ses compatriotes<sup>30</sup>, Dunoyer assume son rôle de passeur : pour orienter les arrivants, les placer mais encore ne pas les perdre de vue dans la mesure du possible en s'assurant de leur bonne conduite. Sachant mettre à profit talents et bonne volonté – donnant-donnant – il a trouvé en Victor Laffin un émissaire de confiance, responsabilité qui met au jeune homme le pied à l'étrier et le fait passer déjà pour un autochtone :

Provisoirement je suis chez M. le Consul, qui m'occupe jusqu'à ce que je connaisse la langue pour me procurer ensuite un emploi plus avantageux. [...] Le 2 octobre, c'est-à-dire dix jours après mon arrivée, je fus envoyé avec une embarcation à bord pour recevoir 300 passagers Savoyards ; passagers à bord du navire L'Annette : je fus envoyé pour les recevoir au nom du Consul et leur donner les renseignements nécessaires pour la débarcation. Quand ils me virent arriver près de leur bâtiment, ce furent des cris de joie à ne pas en finir ! [...] Deux jours après arriva encore un autre bâtiment, *La Caroline*<sup>31</sup>, portant encore des passagers Savoyards ; ils avaient fait un heureux voyage et arrivaient en bonne santé.

La lettre si détaillée de Laffin nous fait l'effet d'un miroir déformant à l'instar du dossier tout entier, ce précieux témoignage car le jeune homme est entré « au service » de l'autorité consulaire, elle-même intéressée aux opérations de transfèrement des émigrés savoyards. Il ne peut se permettre de tout dire afin de ne pas rebuter les meilleurs candidats. À titre d'exemple, sa réception du navire *La Caroline* passe vite sur une traversée sans encombre lors même qu'un pli de Dunoyer<sup>32</sup> (développé par la missive de Claude Juge) enregistre les morts en mer, et particulièrement ce tragique assassinat. Les informations doivent donc être honnêtes mais savamment distillées. Et telle serait la tâche du journal qui se charge de la sélection : à bon entendeur, salut.

### ***L'Industriel*, passeur ambigu des deux mondes : rôle et enjeux**

---

<sup>30</sup> Le résumé que le journal propose le 25 novembre 1854 de la lettre d'une domestique précise qu'« elle a dû loger d'abord chez le Consul, a eu bien des peines à se placer chez des particuliers pour 40 francs par mois » nourrie-logée ; que si les gages sont plus avantageux qu'en Europe, il y a aussi bien des contreparties. Le consulat de Sardaigne, les immeubles Dunoyer confinaient, semble-t-il, au camp de réfugié ou à l'hôtellerie...

<sup>31</sup> Si l'on fait le total, *L'Annette* (300) et *La Caroline* (68), transporterait à elles deux 368 passagers Savoyards, auxquels il faut au moins ajouter une partie des « cent et plus de passagers » embarqués sur *La Fortune*, si l'on en croit Victor Laffin.

<sup>32</sup> Publié sous forme de synthèse dans le numéro du 16 décembre 1854.

*Informers* : À l'aube d'un essor européen des pouvoirs de la presse, le journal fraîchement établi joue un rôle de premier plan dans l'entreprise, en tant que trait d'union, informateur et diffuseur. Responsabilité considérable que la sienne puisque les données parvenues entre ses mains, c'est à la rédaction qu'il incombe de les trier, de les synthétiser pour en transmettre l'essentiel. La première visée est pratique : il faut informer rapidement et en conscience ces candidats au départ, afin qu'ils ne se lancent aveuglément dans l'aventure que pourrait leur prescrire l'empire de la nécessité joint aux promesses des recruteurs. Mais quand *L'Industriel* intervient, le mouvement est déjà lancé (« un grand nombre de nos compatriotes émigre pour l'Amérique »), qu'il s'agit par suite d'accompagner au mieux des intérêts de tous.

Force est de reconnaître que le périodique s'acquitte en virtuose de cette mission informative : outre l'identité des partants, il sait alterner les extraits ponctuels (éventuellement tirés de journaux confrères) sur des points très pratiques – le pécule vital pour la route, la demande de main-d'œuvre, la comparaison des durées de passage selon les ports, etc. – avec la citation *in extenso* de longues missives sous forme de panorama ou d'analyse des données. Lesquelles émanent d'acteurs différents et complémentaires : le consul responsable du transfert au nom de la France et de l'Argentine ; des migrants capables de décrire leur expérience ; un commerçant « étranger » (mais expert, de Bordeaux). La transmission des courriers atteste en outre une conscience partagée de l'importance du phénomène, demande du journal, réponse des familles collectivement concernées. Ainsi, bien que le nombre des documents ne soit pas considérable, leur ensemble constitue une trame assez complète à qui veut bien en interpréter les échos. C'est un très honnête travail de journaliste dans l'urgence du moment. L'historien pour sa part, rêverait d'exhumer le dossier intégral des pièces transmises, s'il a été conservé, afin d'enrichir un fonds d'archives de première main. Quelles étaient les relations de la rédaction avec la famille Dunoyer, suffisamment connue pour se dispenser d'en présenter les membres et l'action, l'influence ?

*Lettres circulaires* : Le protagoniste central en l'occurrence, c'est donc la lettre, monnaie d'échange, lien entre les mondes, sorte de gazette en miniature qui bénéficie d'une promotion quasi officielle en voyant sa *publicité* accrue. En tous cas pour les missives personnelles (aux parents, frère ou amis, même dans le cas plus officiel du consul Dunoyer) : traditionnellement, la lettre d'émigré propose en habits de fête (elle est longue et périodique, étudiée dans ses rituels afin de perpétuer le lien malgré la séparation)<sup>33</sup> un tour d'horizon destiné au cercle familial élargi à la parenté, à ces collatéraux auxquels on en fera la lecture. Nul doute non plus que le nombre des postulants au départ et la conscience de leurs incertitudes détermine chez le rédacteur (V. Laffin, par

---

<sup>33</sup> Il existe sur ce modèle de lettres une synthèse efficace : A. Bruneton-Governatori et B. Moreux, « Un modèle épistolaire populaire, les lettres d'émigrés béarnais », *Par écrit : ethnologie des écritures quotidiennes*, sous la dir. de D. Fabre, Paris, 1997, p. 79-103.

exemple) le soin d'un contenu susceptible de *servir* au-delà du strict périmètre de la confidentialité. Voici que pour les besoins de la cause, l'auditoire semi-privé du courrier s'élargit aux dimensions d'une région, l'autorité paternelle qui remet à chacun sa part et pointe les passages essentiels pour tous étant désormais la patron de presse avec son équipe.

Car il y a *du paternalisme* dans le ton, dans les intentions de *L'Industriel savoisien*. Et cela nous permet de saisir un peu mieux la position partagée des notables à l'égard d'une nouvelle dimension migratoire, transatlantique, dont on imagine sans peine qu'elle pourrait bien bouleverser en grand l'allégeance séculaire. Si ces départs soulagent opportunément la pression démographique et sociale, il importe d'en modérer la saignée : dès le 3 juin 1854, la voix de la raison dissuade fermement les « chefs d'ateliers d'abandonner leur pays de gaieté de cœur, s'ils y ont jusqu'à présent trouvé une existence convenable, au moyen d'un travail modéré ». Il ne faudrait pas en effet que les mirages de l'Eldorado engendrent plus de chômage, aspirent les forces vives même mises à mal. La traversée est longue et périlleuse. Le marché de l'emploi argentin dynamique mais limité sous certains aspects et surtout, « il faut y travailler bien plus qu'en Europe »<sup>34</sup>. S'esquisse au moment même du transfert une stratégie savamment dosée de lutte contre le miroir aux alouettes de l'ailleurs, que l'œuvre à venir des agences de migration rendra officielle, insistante, sous forme de tentatives de dissuasion faute d'un contrôle efficace des flux<sup>35</sup>.

Du *point de vue du phénomène migratoire*, la position du journal s'avère fort ambiguë, à l'image de ce mitan du siècle partagé entre des postulations contraires : le particularisme de la traditionnelle Savoie, montagnarde au carrefour des souverainetés ; les ouvertures d'une *modernité* gage d'envolées prospères, que *L'Industriel* met au service des ambitions locales. Le préambule du 20 mai 1854 sous forme de viatique aux partants est très significatif à cet égard : on ne laisse s'éloigner tant d'*enfants* prodigues que bercé de « la douce et consolante pensée de [les voir] revenir un jour mourir aux lieux qui les ont vu naître », dans « l'aisance qu'auront procurée au plus grand nombre le travail et la bonne conduite ». Circularité idéale qui fait du déplacement une parenthèse nécessaire à la résolution du problème économique, au pays, de l'exil une condition transitoire comme si le droit du sang, lié à la fidélité au sol<sup>36</sup> (la sujétion savoisienne est conservée tel un dépôt sacré pour préparer le retour à la terre natale) effaçait par provision les aléas de l'aventure transatlantique. En contrepartie du sacrifice (cette absence), l'autorité paternelle – souveraine – dont le journal se veut l'émissaire bienveillant délègue aux migrants une mission d'honneur, celle d'incarner par leur courage

<sup>34</sup> Lettre de Victor Laffin, 20 novembre 1854.

<sup>35</sup> Voyez M. Dechavassine, *art. cit.*, p. 486-487, sur les circulaires préfectorales à l'époque française.

<sup>36</sup> À propos des problèmes d'allégeance et de tension entre *jus sanguinis* et *jus soli*, voyez P. Weil, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, 2002.

et leur abnégation cette « probité proverbiale de la Savoie » dont ils deviennent les apôtres à l'œuvre dans le Nouveau Monde. La récompense s'ensuivra naturellement : une retraite heureuse, retour fortuné au point de départ des « oncles d'Amérique » ! Le dossier laisse cependant entrevoir les failles de cette utopie et par le kaléidoscope d'informations, de témoignages fait preuve d'honnêteté dans sa nécessaire hypocrisie.

Car le jeune Laffin dénonce le manque d'exactitude des renseignements fournis par le Dunoyer de Chambéry : il faut partir muni de tout son linge (literie comprise) comme de son outillage, afin de ne pas être pris au dépourvu à l'arrivée. Buenos Aires est une ville riche mais inégalitaire et dépaysante, le logement y coûte fort cher et les prix de la viande de bœuf fluctuent au rythme de l'instabilité politique, chronique. Surtout, il démythifie la figure du Savoisien exemplaire par la sobriété de son travail, relayant la colère du consul :

Les ivrognes ne sont pas heureux et parmi ceux qui sont arrivés, il y en a un certain nombre. Lorsque j'ai vu arriver le vieux Eminent, je n'ai su que me dire. De son état, il n'a pas trouvé d'ouvrage, mais on lui a cependant trouvé une place où il n'a pas grand chose à faire pourvu qu'il sache se tenir. [...] M. le Consul a défendu expressément à son frère de faire venir davantage [de Savoisien] ; il est très mécontent de la conduite de la plupart de ceux qui sont ici ; en effet, quelques-uns déshonorent notre pays par leurs débauches continuelles ; car, ici ce n'est pas comme chez nous, il n'y a que les noirs du pays qui s'enivrent ; aussi, un blanc se trouve-t-il dans un état d'ivresse, on le montre du doigt et les gamins lui courent après.

C'était surtout méconnaître les aléas de l'expérience migratoire. Ainsi, entre un déplacement temporaire (sur le modèle saisonnier) et l'émigration définitive vu l'éloignement ou les revers de fortune, le journal opte pour l'émigration *viagère* concernant *grosso modo* la vie active du déplacé revenant « mourir au pays »<sup>37</sup>. Or le type *viager* et le type *définitif* sont perméables ; car l'option sur le long terme se heurte fréquemment, dans la gestion du retour, aux obstacles d'une certaine forme d'acculturation liée à la durée du séjour, qui risquent de transformer le revenant en étranger parmi les siens... l'amenant en définitive à rejoindre sa terre d'adoption : « des émigrants, pris de la nostalgie

---

<sup>37</sup> Nous reprenons ici les trois catégories proposées par A. Châtelain, *art. cit.*, p. 69. La poésie viendra accompagner cette *idéologie* migratoire de ses envolées ; dans le même journal, quelques années plus tard, son directeur, Constant Berlioz, chante l'indéfectible attachement du « Savoyard expatrié » (16 mars 1878) ; dans *La Montagne*, c'est elle son seul horizon de la naissance au trépas, y compris lors de l'éloignement épisodique : « À son départ, /Sais-tu ce qui retient et sais-tu ce que pleure /Cet enfant que la faim chasse de sa demeure ? [...] À son retour, /Sais-tu ce que contemple, avide et l'âme émue, /L'enfant [...] /C'est sa montagne », *L'Industriel savoisien*, 6 avril 1878. Poncif confirmé par le Savoyard Henri Bordeaux : « Notre paysan voit dans la terre son gagne-pain ; il laisse sa beauté aux littérateurs dont il n'a cure, mais il l'aime d'un amour latent dont il ne soupçonne pas la force. Quand il s'expatrie, c'est à condition de revenir chez lui pour y mourir », *Le caractère de la Savoie*, texte cité en hommage posthume par *L'Essor Savoyard* du 15 avril 1963.

des pampas, y retournent après un séjour de quelques années dans la mère-patrié »<sup>38</sup>.

### Perspectives

*La nouvelle donne de l'Annexion* : Ce dispositif ignore enfin le très prochain rattachement de la Savoie à la France, lequel va modifier aux yeux des autorités comme de la presse les enjeux de l'émigration sans en supprimer la réalité, bien au contraire. En 1854-1855, on est frappé par la reconnaissance du problème, lié à une certaine « pauvreté » conjoncturelle, entraînant sa gestion humanitaire, en tout cas une forme d'accompagnement bienveillant de la part des notables. La valse-hésitation des destinations possibles (Argentine, Californie, Australie, États-Unis, Algérie) donnait déjà le tournis. Les déceptions précoces faisaient de l'enthousiasme paternaliste un feu de paille ; au départ pour Sétif (octobre 1855), le journal ne note-t-il pas : « puissent les vœux que nous formons pour leur prospérité, être moins stériles que ceux que nous adressâmes l'année passée, lors du départ de nos concitoyens pour Buénos-Ayres ! ».

Mais bien plus radicalement, quand la Savoie va devenir française sous la pression des milieux éclairés, la nécessité s'impose de *toiletter* l'émigration sous toutes ses formes : la saisonnière se voit rayée de la carte sans cesser le moins du monde. Simplement, dans le registre des passeports, les « ramoneurs » ou « colporteurs » disparaissent comme par enchantement dès 1860 sous le masque plus convenable du commerçant<sup>39</sup>. Est-ce parce que le lieu commun du montagnard miséreux pullulant dans la capitale en quête de sa pitance, fut vécu comme une menace d'invasion – la caricature en témoigne<sup>40</sup> ? Jules Philippe dénoncera en 1864 *Le Petit illustré* qui se scandalise « de l'enragé sabbat de ces Savoyards que l'Annexion a vomis sur le pavé de Paris ! »<sup>41</sup>. Désormais, loin des convois en partance pour les Amériques, la question urgente est celle de *l'assimilation* des nouveaux venus que l'on accueille au-delà des Alpes comme des vilains à dégraisser, des rustres à civiliser (avec l'aide de l'administration française). La Savoie doit donc faire ses preuves au cœur même de sa nouvelle citoyenneté, étrangère sur son propre sol d'autant que la

---

<sup>38</sup> Selon la pertinente observation de Pierre Girod, ancien instituteur et propriétaire à Méry, dans sa communication sur l'émigration vers l'Argentine de son village, *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 1889, t. 28, p. XXXIX-XL.

<sup>39</sup> Telle est en tous cas la leçon d'une lecture comparative des registres aux ADHS, 4FS400 (1854-1856) et 4FS401 (1856-1860) avec 4M266 (1860-1863) et sq.

<sup>40</sup> Cf. les célèbres charges de Cham montrant la République blanchissant ses nouveaux enfants ou la légion des ramoneurs goupillon dressé qui semble monter à l'assaut de l'Assemblée nationale, etc.

<sup>41</sup> ADHS, dépôt Florimontane, 1553, Annecy, 25 août 1864. Jules Philippe y souligne à juste titre « qu'en dépit des efforts des honnêtes citoyens qui voudraient établir une concorde parfaite entre Français anciens et Français nouveaux, une lutte sourde s'établit sur toute l'étendue du pays savoisien », laquelle « retarde de plus en plus la fusion des deux peuples » (*sic*).

désillusion ne s'est pas laissé attendre : la concurrence extérieure fragilise cette économie à dominante rurale, peu industrialisée, amplifiant les départs avant la fin de la décennie.

Quand on parcourt les colonnes de *L'Industriel* durant ces années-là, apparaît clairement la réaction d'une fière et désormais province face à ce qu'elle considère comme l'injustice de sa mère adoptive. Dès lors, la défense et illustration fervente de la *francité* savoyarde éclipse totalement le phénomène migratoire au long cours tandis qu'on blanchit le ramoneur, le déjà folklorique montreur de marmottes sous un hymne vibrant au courage désintéressé, âme de la modernité – quand on ne les renvoie pas sans autre forme de procès à d'autres régions plus *défavorisées* : Auvergnats ou Barcelonnettes. Mais l'entreprise avait déjà commencé l'année même de notre grande remue, avant d'atteindre son apogée pendant la décennie 1860. Si l'on traite à Paris les Savoyards en étrangers parlant peut-être l'italien, c'est tout bonnement

qu'on ne connaît pas la Savoie, pas plus son langage, qui est beaucoup plus net que dans les trois quarts de la France, que sa position pittoresque qui fait l'admiration des étrangers qui n'en peuvent croire leurs yeux lorsqu'ils voient nos riches vallées, avec leur végétation vigoureuse et nos points de vue magnifiques, alors qu'ils ne s'attendaient à trouver que des rocs nus et stériles. [...] Il semble qu'on ignore aussi que Vaugelas, le premier grammairien de la langue française, était savoisien ; [...] et qu'enfin, si l'on excepte la Touraine et quelques autres départements, ce serait encore en Savoie que l'on parle le mieux la langue française – que le langage y est le plus pur<sup>42</sup>.

Pourtant, bon nombre de nos émigrants ruraux familiarisés au Français, ce bain linguistique qui leur permettait de résister officiellement à l'*occupant* piémontais (sous l'espèce des carabiniers et d'une certaine administration), partirent en emportant leur patois usuel. Ce patois qui soude et qui exclut, que les nécessités de la vie prolongée dans un autre monde allaient peu à peu leur faire perdre, là-bas, à l'instar de la langue française en archipel dans la mémoire des anciens, léguée comme un désir d'origine à leurs descendants<sup>43</sup>...

---

<sup>42</sup> *L'Industriel savoisien*, 16 septembre 1864, chronique locale.

<sup>43</sup> Voyez sur ce point la belle étude de Claude Chatelain, « La langue des émigrés patoisants en Argentine. Comment les immigrants savoyards, valaisans et piémontais, installés en Argentine, ont été amenés à perdre l'usage de leur patois local et de la langue française pour se mettre à la langue espagnole », *L'émigration et la langue, actes de la Conférence annuelle du Centre d'études francoprovençales*, Saint-Nicolas-d'Aoste, 1997. Parallèlement, en Savoie, le désenclavement des montagnes joint au centralisme linguistique national contribuent à la patrimonialisation du patois comme chef-d'œuvre immatériel en péril, cf. l'enquête avec recueil des variantes textuelles auprès des curés, lancée le 10 avril 1862 par Alphonse Despine, professeur de droit à Annecy, manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Académie salésienne, dont le préambule commence par ces mots : « Depuis quelques années surtout, le *patois* disparaît même de nos campagnes. L'émigration, l'établissement des écoles, la publicité donnée par la presse en sont les principales causes ; et celles-ci vont recevoir une action plus rapide par l'annexion à la France ».

## Quelques prolongements de l'aventure en pointillés : chantiers

En laissant ces Annéciens accompagnés jusqu'aux rivages argentins, où nous les voyons à peine s'établir, nous avons le sentiment de rester sur notre faim, envie de mieux connaître des destinées individuelles, de savoir si le voyage s'achève avec la vie, si dure le séjour pour revenir enfin au pays, rêve caressé par la première génération. Victor Laffin nous quitte sur la pénible impression d'une guerre civile larvée, où l'on ne sort qu'armé dans les rues de Buenos Aires. Ses réflexions sur la ville mal bâtie, en « carrons », sans divertissements, où le vin est rare confirment l'ampleur du dépaysement. Et Claude Juge après avoir perdu ses compagnons dans l'entre-deux des mondes (à bord du navire), éprouve la séparation sous l'espèce de l'inversion des saisons et du décalage horaire avec des proches auxquels le relie déjà la nostalgie :

les plus grandes chaleurs se font sentir ici dans les mois de janvier et février. On dit que nous sommes de 12 heures de différence pour le soleil avec Annecy ; ainsi, chers parents, lorsque vous allez vous coucher, vous pouvez dire avec certitude : notre pauvre Claude se lève en ce moment ; de même que lorsque je me mets au lit, je pense que mes bien-aimés parents vont en sortir.

Monde renversé ! Puis *L'Industriel* évoque le retour d'« un vieillard de Gruffy »<sup>44</sup> porteur de lettres-témoins, deux années après le grand voyage, rien de plus.

Odette Exertier nous a fourni des pistes dans son article de 1944. Elle y précise que bien davantage que les agences de migration, c'est le retour de quelques émigrés fortunés au pays<sup>45</sup> et la *publicité* opérée au sein des familles par les lettres de compatriotes installés qui expliquent l'ampleur des départs en 1867-1868 : ces correspondances s'accompagnaient de « photos de jeunes femmes de connaissance richement attifées et notamment chargées de bijoux », tentation pour des campagnardes réduites à la portion congrue comme le sont les garçons, pauvres journaliers. Ainsi, « il n'est pas besoin d'agent spécial plus ou moins patenté pour faire miroiter des avantages connus et convoités par les grands et les petits »<sup>46</sup>. O. Exertier rencontre également les derniers survivants, tel cet habitant de Saint-Sulpice parti vers 1865 et revenu dans l'aisance, au prix de l'endurance (à la chaleur, au travail

---

<sup>44</sup> Numéro du 7 juin 1856. Dernière mention de l'épisode.

<sup>45</sup> Pierre Girod donne ce détail pour Méry : « Il est revenu 35 hommes et 32 femmes ; la plupart ont rapporté des sommes d'argent importantes : quelques-uns avaient 10 000, 20 000, 30 000, 40 000 et même 80 000 F ».

<sup>46</sup> Ces indications figurent dans les rapports du commissaire, archives municipales d'Aix-les-Bains, 10 M ; *op. cit.*, p. 494-495.

acharné) et aux privations nécessaires afin de mettre de côté les économies pour « acheter de bonnes terres sur place ou revenir au pays ».

Outre l'approfondissement de nos connaissances sur le consul Antoine Dunoyer et son frère Gabriel, il resterait à trouver la trace des descendants d'émigrés rentrés jadis en Savoie. Et puis, quête de longue haleine, nous devrions partir à la rencontre des Savoyards d'Argentine, de ces Annéciens qui firent souche et dont le patronyme demeure peut-être la dernière butte témoin. Toutefois, à la différence de colonies agricoles du type de San Jose dans l'Entre-Rios restées en réseaux groupés, nos descendants porteurs de l'imaginaire du voyage avec ses légendes, ont des chances de se trouver disséminés à travers l'immense pays, plaines et montagnes.

Pour ma part, j'ai vécu une expérience qui résume toute l'*émotion* de ces rencontres humaines, d'autant plus fortes que fortuites. Quand j'ai croisé le dossier de *L'Industriel* au détour de ma recherche sur les Thônains dans le golfe du Mexique, un nom a retenu mon attention : celui du pauvre Claude Berthet, assassiné en mer. Comme je devais me rendre à Sillingy pour consulter des lettres anciennes envoyées par nos vieux Couturier de San Rafael, Veracruz, chez ma cousine, épouse Berthet, j'ai soigneusement relevé le compte-rendu de cette mort tragique. Et comme je lisais la lettre de Claude Juge à Maurice Berthet, j'ai vu son regard s'illuminer et se voiler soudain : « Si je m'y attendais – dans le journal ! On a toujours su, dans la famille, qu'un parent était mort sur le navire en partance pour l'Amérique. Ils étaient en train de jouer aux cartes, sur le pont, misant des haricots et voilà, son compagnon le poignarde... ».

## ANNEXES

(*L'Industriel savoisien*, ADHS, PER 591, années 1854-1856)

### A. Liste des Annéciens fournie par *L'Industriel*, recoupement avec le registre des demandes de passeports (1854-1856), ADHS, 4FS400 :

Les noms figurant dans *L'Industriel savoisien* sont soulignés ; nous maintenons le nom des Annéciens non repris dans les listes du journal ; la date est celle de l'obtention du passeport.

15 mai 1854 :

Coppier Antoine, de Pringy, 29 ans, charron, avec sa femme.

Grange Jean, d'Annecy, 25 ans, imprimeur d'indiennes, avec sa femme et ses 2 enfants.

Barrucand Louis, d'Annecy, 25 ans, imprimeur d'indiennes.

Dubois Nicolas, d'Annecy, 26 ans, imprimeur d'indiennes.

Chaix Joseph, d'Annecy, 54 ans, imprimeur d'indiennes, avec sa femme.

Chaix Joseph, d'Annecy, 31 ans, fileur de coton, avec sa femme et 4 enfants.

Barrat Eustache, de Saint-Eustache, 68 ans, laboureur.

16 mai 1854 :

Vallet Marguerite, d'Annecy, 25 ans, lingère.

Coppier Étienne, de Saint-Jorioz, 35 ans, boulanger.

Peguet Victor, d'Annecy, 35 ans, tourneur, avec sa femme.

Jacquet Joseph, d'Annecy, 33 ans, jardinier.

Pétel Joseph, d'Annecy, 26 ans, lingère.

Vernier Claude, d'Annecy-le-Vieux, 24 ans, maçon.

Martinod François, d'Annecy-le-Vieux, 33 ans, forgeron.

Brunod Marie, d'Annecy, 25 ans, fileur.

Vittet Louis, d'Annecy, 27 ans, fileur.

Gay Pierre, d'Annecy, 28 ans, tanneur.

Bochet François, d'Annecy, 27 ans, tisserand.

Josserme Amédée, d'Annecy, 26 ans, manœuvre, avec sa femme et 3 enfants.

17 mai 1854 :

Métral Jean-François, d'Annecy, 29 ans, tailleur.

Péguet Antoine, d'Annecy, 29 ans, cuisinier.

Sulpice François, d'Annecy, 28 ans, charcutier.

**Laffin Victor**, d'Annecy, 24 ans, commis.

Louiset François, d'Annecy, 26 ans, typographe.

Ritz Guillaume, d'Annecy, 36 ans, cordonnier.

Perreard François, d'Annecy-le-Vieux, laboureur.

Montpellaz Antoinette, d'Annecy, 22 ans, tisseuse.

Bocquin Louis, d'Annecy, 24 ans, boulanger.

Richard Marie, d'Annecy, 35 ans, maçon.

Davat Jean, d'Annecy, 29 ans, fileur, avec sa femme et 2 enfants.

Deville Joseph François, d'Annecy, 22 ans, manœuvre – a été réformé.

Guillot Joseph, d'Annecy, 22 ans, bijoutier – a été réformé.

**Juge Claude**, d'Annecy, 30 ans, boulanger.

18 mai 1854 :

Carron Joseph, d'Annecy, 13 ans, manœuvre.

Blanc François, d'Annecy, 38 ans, manœuvre, avec sa femme et sa fille.

19 mai 1854 :

Pissard César, d'Annecy, 22 ans, menuisier.

23 mai 1854 :

Duchêne Louise, d'Annecy, 43 ans, perruquière (> Lyon et Amérique).

Chappuis Claude, d'Annecy, 29 ans, fileur (idem)

24 mai 1854 :

Converse Jean-Pierre, d'Annecy, 38 ans, pareur sur coton (Amérique).

**Berthet Claude**, de Sillingy, 40 ans, journalier.

Berthet Paul, de Sillingy, 29 ans, journalier.

Bran Joseph, d'Annecy, 42 ans, fabricant de peignes, avec sa femme.

Brunet François, Sévrier, 28 ans, boulanger, avec sa femme.

Berthaz Barthélémy, de Pignerol, 44 ans, cuisinier, avec sa femme et un enfant.

Chappaz Joseph, de Chévy, 50 ans, cloutier.

Gaillard Victor, d'Annecy, 27 ans, laboureur.

Déronzier Pierre, de Sillingy, 45 ans, cordonnier.

Forgeron Joseph, d'Annecy, 25 ans, menuisier, avec ses 2 enfants.

Flore Claude, d'Annecy, 15 ans, fileur.

Laverrière Geneviève, d'Evires, 19 ans, domestique.

26 mai 1854 :

Délétraz Jacques Marie, d'Annecy, 40 ans, menuisier.

Dangon Claude, d'Annecy, 39 ans, boucher, avec sa femme ;

Berthod Joseph, d'Annecy, 39 ans, forgeron.

27 mai 1854 :

Chevallier Sébastienne, d'Annecy, 18 ans, domestique.

Favre Alphonse, d'Annecy, 16 ans, graveur.

Coppier Joseph, d'Annecy, 22 ans, ébéniste.

29 mai 1854 :

Lyonnaz Christophe, d'Annecy, 23 ans, journalier.

Dubettier Claudine, d'Annecy, 18 ans, lingère.

Carlin Catherine, d'Annecy, 23 ans, bouchère.

**Schmith Jeannette**, d'Annecy, 19 ans, repasseuse. (la « Contrebandière » ?)

Ballansat Pierre, d'Aviernoz, 38 ans, laboureur.

Dumurgier Jean, des Ollières, 28 ans, laboureur.

Levet Claude, des Ollières, 28 ans, laboureur (ces 3 derniers du convoi agricole de Dunoyer)

Fournet François, d'Annecy, 23 ans, garçon de ferme.

30 mai 1854 :

Chevallier Jeanne-Françoise, d'Annecy, 23 ans, repasseuse.

31 mai 1854 :

Carlin Jean-François, d'Annecy, 34 ans, ferblantier.

Caboud François, d'Annecy, 26 ans, domestique.

Chappuisat Claudine, d'Annecy, 19 ans, repasseuse.

Morel Jean-Claude, d'Annecy, 45 ans, forgeron.

Bozon Jean, d'Annecy, 24 ans, boucher.

Dangon Thomas, d'Annecy, 39 ans, boucher.

1<sup>er</sup> juin 1854 :

Métral Jean-Marie, d'Annecy, 35 ans, menuisier, avec sa femme et ses 2 enfants.

Chevallier Mariette, d'Annecy, 31 ans, tailleuse.

Dérobot Eugène, d'Annecy, 48 ans, mécanicien.

Mosca Claudine, d'Annecy, 36 ans, tailleuse.

Chamoux Pierre, d'Annecy, 47 ans, pareur, avec sa femme et ses 4 enfants.

Métral Louis, d'Annecy, 18 ans, domestique.

2 juin 1854 :

Archiprêtre Péronne, d'Aix, 31 ans, domestique.

3 juin 1854 :

Mathieu Constant, d'Annecy, 48 ans, tailleur d'habits, avec son fils de 12 ans.

Combron Louise, d'Annecy, 21 ans, domestique.

5 juin 1854 :

Héritier Jean, d'Annecy, 36 ans, journalier, avec sa femme et ses 2 enfants.

Chagnon François, d'Annecy, 45 ans, maçon, avec sa femme et son enfant.

Bozon Jean, d'Annecy, 34 ans, laboureur, avec sa femme et son enfant.

Crochon François, d'Annecy, 40 ans, laboureur, avec sa femme.

Druges Jacques, d'Annecy, 51 ans, tisserand, avec ses 4 enfants.

6 juin 1854 :

Fortunat Marie, d'Annecy, 26 ans, domestique.

7 juin 1854 :

Peguet Alphonse, d'Annecy, 21 ans, tisseur – a été réformé.

Julliard Jean, d'Annecy, 16 ans, manœuvre.

8 juin 1854 :

Laverrière Pierre, d'Annecy, 32 ans, tisseur, avec sa femme et ses 2 filles.

Déjon Claudine, d'Annecy, 20 ans, domestique.

Frachat Jean-François, d'Annecy-le-Vieux, 34 ans, manœuvre avec sa femme et ses 2 enfants.

9 juin 1854 :

Favre Nicolas, de Saint-Jorioz, 43 ans, manœuvre.

13 juin 1854 :

Brunier Françoise, de Groisy, 17 ans, tisseuse.

17 juin 1854 :

Mugnier Jean-Claude, d'Annecy, 20 ans, serrurier.

Lachat Fanchette, d'Annecy, 22 ans, domestique.

Chamoux Antoine, d'Annecy, 40 ans, menuisier.

19 juin 1854 :

Picon François, de Thônes, 31 ans, imprimeur d'indiennes.

Fontaine François, d'Annecy, 25 ans, serrurier.

Salomond Claudine, d'Annecy, 22 ans, cuisinière.

24 juin 1854 :

Outrège Jean, d'Annecy, 33 ans, fileur, avec sa femme.

26 juin 1854 :

Bocquet Claude, d'Annecy, 15 ans, ébéniste.

Curtet Pierre, d'Annecy, 28 ans, journalier, avec sa femme et son enfant âgée d'un an.

Chamoux Pierre, d'Annecy, 21 ans, journalier – réformé.

27 juin 1854 :

Dufournet Joseph, de ? [cordier, répété], 33 ans, cordier.

4 juillet 1854 :

Eminet Sébastien, d'Annecy, 30 ans, relieur.

5 juillet 1854 :

Gay Jean-Claude, d'Annecy, 15 ans, cordonnier.

6 juillet 1854 :

Dusonchet Claude, de Sillingy, 32 ans, menuisier, avec sa femme et deux enfants en bas âge.

Descombes François, d'Annecy, 30 ans, menuisier, avec sa femme et son enfant en bas âge

## B. Détail des explications dans *L'Industriel savoisien* :

3 juin 1854.

« Avis aux émigrants ! M<sup>elle</sup> Ant. Monp<sup>au</sup> qui s'est embarquée sur le navire marchand *La Fortune*, le 30 mai, a écrit à ses parents, à la date du 29 : « Tout est si cher en Piémont qu'il m'a été impossible de me rendre à Gênes avec moins de cent francs : prévenez-en mes amies ainsi que toutes les personnes qui sont disposées à venir nous rejoindre, car avec une somme moindre que celle que j'indique, elles seraient exposées à manquer du nécessaire avant de prendre la mer ».

Un journal de Savoie, ordinairement bien informé, fait au sujet des émigrations, les observations suivantes : « Il n'y a absolument que ceux qui ont des professions manuelles, des industries spéciales, qui soient assurés de trouver dès leur arrivée en Amérique, du travail et une rémunération qui les mette à l'abri de la plus cruelle des misères. Quant aux autres, qui exercent des professions libérales, ils peuvent être certains de se trouver là-bas beaucoup plus malheureux que dans leur pays natal. Nous ne comprendrions pas non plus qu'il y eût parmi les émigrants des chefs d'ateliers qui abandonnassent leur pays de gaieté de cœur, s'ils y ont jusqu'à présent trouvé une existence convenable, au moyen d'un travail modéré ».

Tous nos concitoyens savent aussi que le navire *Le Bengale* partira de Bordeaux, pour l'Australie le 25 juin courant et qu'il aura à son bord plus d'un enfant de la Savoie, et notamment de la ville d'Annecy. À cette occasion, nous donnons un extrait d'une lettre que nous avons sous les yeux et qui vient d'être adressée à Mr. P... B... de notre ville, qui fait partie de cette expédition lointaine :  
« Paris, le 28 mai 1854. Je reçois à l'instant d'Australie, près de la localité que nous devons exploiter, un petit échantillon d'or fort encourageant sur un morceau de quartz pris au hasard, cassé au moyen d'un marteau, et dont la plus grande partie est en or pur. Deux individus, travaillant à cette place depuis peu de jours, en avaient ramassé pour plus de 200 000 francs ! » »

24 juin 1854.

« Nous avons extrait d'une lettre envoyée de Californie, le passage suivant indiquant le moyen employé dans la recherche de l'or :

« La journée commence à 2 heures du matin et finit à 10 heures du soir ; dans le milieu de la journée, soit de 10 heures à 4 heures, le travail cesse.

Voici comment le travail se fait : Nous sommes toujours dans l'eau jusqu'à moitié du corps, et nous sommes préservés du soleil par un immense parapluie fixé en terre, ressemblant assez à ceux que l'on voit sur les places de la Halle à Paris. Nous trouvons l'or à l'état de pepites et non en paillettes ; ces pepites sont de la grosseur d'une lentille, d'une fève ou d'un petit œuf ; elles sont recouvertes d'une forte couche de terre. Nous vendons cet or à des marchands, et ce sont ces derniers seuls qui font et peuvent faire fortune ; quant à nous autres, ouvriers, nous gagnons encore assez, mais nous ne pouvons espérer nous enrichir » ».

15 juillet 1854.

« Nous avons promis, dans notre précédent numéro, de nous occuper d'articles intéressants sur les pays lointains que vont visiter un grand nombre de nos compatriotes. En voici un qui nous est transmis par un honnête et consciencieux négociant de Bordeaux qui fait un grand commerce avec Buénos-Ayres :

« Bordeaux, le 28 juin 1854

Buénos-Ayres commerce avec la France, l'Angleterre, la Belgique et les États-Unis, il adresse à ces différents pays les produits de son sol, qui consistent en cuirs, suifs, cornes et crins.

Notre place envoie à Buénos-Ayres, vins, liqueurs, bouchons, vinaigres et articles manufacturés, mais ce dernier, en très-petite quantité.

Les ressources que l'arrivant à Buénos-Ayres, peut y trouver, diffèrent selon sa profession : l'ouvrier terrassier s'emploiera avec facilité et il sera assez bien rétribué, l'individu qui aura une profession manuelle, cordonnier, tailleur, sellier, forgeron, armurier, serrurier, etc. sera mieux partagé, que celui qui n'aura que de l'instruction, fût-il même docteur de toutes les facultés.

Quant à l'emploi que doivent faire de leurs fonds les émigrants qui en possèdent, il consiste à prendre de bonnes traites, ou de l'argent espagnol, afin qu'en débarquant, ils puissent, sans perte de temps, saisir les occasions de faire quelques affaires ; ce mode est préférable à celui d'acheter des marchandises en Europe pour les revendre à Buénos-Ayres, cette place est sujette à trop de fluctuations, ainsi, un article sera en faveur aujourd'hui et donnera 40 pour cent de bénéfice ; que dans la semaine, il arrive deux ou trois navires qui fassent abonder cet article aujourd'hui rare sur place et au lieu de gagner 40 pour cent, il y aura la même perte, heureux encore si les droits de douane, ne viennent pas absorber la totalité de vos marchandises ; ce cas s'est souvent présenté et supposez qu'il arrive à un passager, il est ruiné d'un seul coup.

Y a-t-il plus de chance de réussite, pour celui qui possède quelques mille francs, que pour celui qui ne possède absolument rien ? Evidemment oui ! À intelligence et activité égales, on peut toujours faire bon emploi de ses fonds, non pas en s'intéressant à une maison déjà établie, mais en faisant des affaires pour soi, se servant pour cela, de certaines personnes qui connaissent bien la place, mais qui, sans ressources, ne peuvent opérer pour leur propre compte.

Il y a encore, une spéculation à faire ; elle consiste en achat de vastes terrains en friche ; ces terres se vendent fort bon marché et si une société de travailleurs faisait une acquisition de ce genre, travaillant elle-même, elle aurait toute chance de faire d'énormes bénéfices, attendu que la terre est d'une étonnante fertilité, et qu'avec du travail on peut obtenir un rendement considérable ; et c'est

tellement vrai, que les gens du pays, qui sont loin d'être laborieux et qui n'ont d'autres connaissances agricoles que celles en usage chez nos ancêtres, qui vivaient il y a sept ou huit siècles ; ces gens-là, disons-nous, qui sont la paresse incarnée, obtiennent des résultats satisfaisants ! Que n'obtiendrait-on pas avec plus de connaissances et plus de labeurs ?

Le pays le plus propre à une spéculation du genre dont il est ici question, serait la province d'Entre-Rios, San Juan, ou une environnant celle-là.

La douane de Buénos-Ayres perçoit de 30 à 39 pour cent (valeur vénale) sur l'entrée de toutes les marchandises provenant de l'étranger.

Il est accordé à chaque passager, une malle d'un volume et d'un poids raisonnable.

Le passage, à l'entrepont, se paie 250 à 260 francs par tête, le passager devant se faire débarquer en rade de Buénos-Ayres » ».

2 septembre 1854.

« Un émigrant d'Annecy, M. C. J... [Claude Juge], adresse à sa famille une lettre, datée de Gibraltar, de laquelle nous extrayons les passages suivants :

« Détroit de Gibraltar, le 9 août 1854

Mes chers parents,

Nous sommes partis de Gênes le 19 juillet par un temps superbe, mais aussi par un vent contraire. Nous sommes restés 22 jours pour arriver jusqu'à Gibraltar d'où je vous écris la présente. Nous avons éprouvé, dans cette traversée, de terribles tempêtes qui ont failli nous jeter sur les îles d'Hyères. Ce n'est que sur les côtes de France que nous avons eu un peu de beau temps. Nous sommes passés tout près de Nice, de Toulon et de Marseille.

Nous ne sommes, à bord de notre petit bâtiment, que 68 passagers, parmi lesquels je vous citerai : Bastian Eminent, François Luiset, le fils Guillot, Jeannette, la contrebandière, la femme Chappaz et autres. Malgré ce petit nombre et le peu de temps que nous sommes en mer, nous avons eu quatre décès à déplorer : parmi les décédés se trouve la femme Chappaz que vous connaissez, c'est pour ce motif que je vais essayer de vous décrire la cérémonie funèbre dont elle a été l'objet. Dans cette triste circonstance, le capitaine et le lieutenant de notre navire faisaient fonctions d'ecclésiastiques : tous les passagers, à genoux, priaient avec ferveur ; la terreur était sur tous les visages, quand, après avoir plié la défunte dans un sac, on lui attacha au pied un lourd boulet pour la glisser dans le gouffre ouvert à nos yeux ! C'est alors que les regards effrayés de tous les assistants changèrent de direction pour se porter vers le ciel et pour implorer la miséricorde de Dieu et la protection de la Sainte Vierge !.....

Jeannette, la contrebandière, a aussi failli mourir plusieurs fois, et nous craignons beaucoup que, comme la pauvre Chappaz, elle n'arrive pas au terme du voyage et ne paie aussi de sa vie son héroïque courage !

Le détroit de Gibraltar, où l'océan et la Méditerranée se réunissent, est fameux, dans l'histoire à bien juste titre, car la position est si formidable que les Anglais qui la possèdent ne laissent passer là que ceux qu'ils veulent ; on est entièrement à leur merci ! et ces damnés habillés de rouge ne sont pas fort aimables, car c'est à grand peine s'ils nous ont permis de prendre quelques vivres et de l'eau douce pour continuer notre long voyage.

Demain (10 août) nous levons l'ancre pour nous diriger vers les îles Canaries et de là à Buénos-Ayres où nous n'arriverons que dans trois mois de traversée au lieu de deux qu'on nous avait annoncés. Priez Dieu pour qu'il nous fasse la grâce d'arriver à bon port ; car deux mois de mer, c'est bien long.....

Votre fils dévoué,

Claude J... ».

25 novembre 1854.

Synthèse de la lettre d'une émigrée faisant partie du convoi vers Buénos-Ayres ; c'est une domestique. Elle a dû loger d'abord chez le Consul, a eu bien des peines à se placer chez des particuliers pour 40 francs par mois, outre la nourriture et le logement. « L'ignorance où elle est de la langue du pays, qui est l'espagnol, lui nuit beaucoup, mais elle espère l'avoir apprise avant un an.

La durée de la traversée pour elle et ses compagnons a été de 86 jours par Gênes ; un autre convoi qui avait pris la route du Havre et qui était parti trois semaines après, était arrivé à Buénos-Ayres 10 jours auparavant, c'est-à-dire 56 jours de traversée.

Il résulte, en résumé, de sa lettre, que le placement des ouvriers et domestiques est tout aussi pénible dans ces pays lointains que parmi nous ; qu'à la vérité, les gages ou traitements y sont plus forts qu'en Europe, mais qu'il y a aussi des compensations [contreparties] dont doivent tenir compte ceux qui seraient portés à se faire illusion sur ce pays ».

16 décembre 1854.

« Nous avons sous les yeux une lettre du consul de nos États à Montévidéo, où sont contenus des détails intéressants sur les derniers arrivages d'émigrants savoisiens à Buénos-Ayres. Deux navires, l'*Annette* et la *Caroline* où s'étaient embarqués nos compatriotes venaient d'arriver. À bord de l'un de ces navires, ils avaient été bien nourris et convenablement traités, et pendant la traversée, il n'était mort qu'un enfant de 18 mois. Sur le second (*la Caroline*), les passagers avaient eu au contraire beaucoup à se plaindre du capitaine, qui avait même fréquemment manqué envers eux de soins et d'égards. Sur ce navire, la mort a frappé 5 des émigrants, dont 3 enfants, et 2 grandes personnes. Voici leurs noms :

1. Berthet Claude, 40 ans, cultivateur, de Sillingy ;
2. Carré Françoise, femme de Chappé Jean, 28 ans, d'Annecy ;
3. Davaz Antoinette, 9 mois, fille de Davaz Jean et de Marie Chevallier, d'Annecy ;
4. Frachaz Auguste, 2 ans, fils de Jean-François Frachaz et de Sophie Biguis, d'Annecy ;
5. Joséphine Frachaz, 9 mois, fille des mêmes.

Parmi les passagers, plusieurs étaient indisposés à leur arrivée. Quelques enfants avaient la dysenterie ; et quelques grandes personnes la fièvre typhoïde.

M. le consul s'est occupé aussitôt à trouver de l'emploi à tout le monde. C'est par groupes de dix, douze, 25 que les agriculteurs ont été recherchés. Les femmes ont aussi très-rapidement été demandées, et M. le consul n'a eu qu'à choisir les maisons où elles pouvaient être le mieux placées.

Il n'est pas jusqu'aux enfants de sept ans et au-dessus qu'il n'ait réussi à caser avec de petits salaires aux plus aptes, promesses de bons traitements et garantie morale. Quant aux ouvriers, ils ont aussi trouvé facilement du travail, et tous les bons ouvriers ont eu de l'occupation ; les seuls restés sans ouvrage, du reste très-rares, le doivent à de mauvaises habitudes et à leur penchant pour l'ivrognerie.

Ces détails, provenant de très-bonne source, leur authenticité ne peut être révoquée en doute.

(*Gazette de Savoie*) »

10 février 1855.

« Nous avons promis, lors des émigrations savoisiennes pour Buénos-Ayres, de donner à nos lecteurs, aussitôt que nous en pourrions saisir l'occasion, des détails sur le passage et l'arrivée de nos chers compatriotes sur les rives lointaines où ils sont allés chercher un bien-être que leur pays natal ne pouvait plus, suivant eux, leur procurer. Pour tenir notre promesse, nous avons choisi, parmi les nombreuses lettres arrivées à Annecy, celle qui nous a paru le plus digne d'intérêt et renfermer le plus de renseignements utiles pour ceux de nos amis qui seraient encore dans la disposition d'émigrer. Sur notre demande, et pour être agréable à nos lecteurs, M. Laffin, tailleur, a bien voulu nous remettre, avec autorisation de la publier, la lettre suivante, que vient de lui adresser son fils, qui a pris passage sur la bâtiment marchand *la Fortune*, parti du port de Gênes le 30 mai dernier. Nous la reproduisons textuellement, laissant ainsi au public le soin d'en tirer les enseignements et d'y ajouter les réflexions qu'il jugera convenables :

« Buénos-Ayres, 20 novembre 1854

Cher Père,

Tu as dû apprendre mon arrivée par un bout de billet que M. le Consul avait eu l'obligeance d'intercaler dans une lettre à son frère. Aujourd'hui je viens te donner quelques détails soit au sujet de mon voyage soit au sujet de ma position nouvelle sur une terre étrangère. Mon voyage a été des plus malheureux ; j'ai beaucoup souffert ainsi que mes compagnons d'infortune. Plusieurs fois nous

avons failli périr. Le 3 juin ont commencé nos souffrances. Ce jour-là nous avons eu une tempête de bien peu d'importance vis-à-vis de celle que nous avons eue plus tard ; mais comme c'était la première, nous avons tout lieu de croire qu'il en était fait de nous. Nous en avons été quitte pour la peur. Après avoir ballotté quelques heures au gré des vents, le calme s'est rétabli. Nous avons remis les voiles et continué à marcher. Depuis le 15 jusqu'au 23 juin nous sommes restés près de la ville de Malaga (Espagne) en tirant des bordées et sans pouvoir avancer d'un seul pas tellement le vent nous était contraire ; il y avait alors, comme nous, une centaine de bâtiments qui côtoyait les côtes. Lorsqu'enfin, le 23 nous parvenons à passer le détroit de Gibraltar, qui se trouve entre l'Espagne et l'Afrique, et qui lie la Méditerranée au Grand-Océan. Le 27 juin nous approchâmes des Iles Canaries. Alors notre capitaine jugea à propos d'aller à terre pour faire de l'eau ; et ce fut dans Sainte-Croix-de-Teneriffé que nous abordâmes ; cette ville est la capitale des Iles Canaries. Là, nous allâmes à terre où nous couchâmes même une nuit. Ce fut depuis ce jour que commencèrent nos souffrances. Il faut savoir que notre bâtiment n'était que de 236 tonneaux et beaucoup trop petit pour cent et plus de passagers que nous étions. L'on était logé, avec toutes nos malles, à l'entrepont, n'ayant pour couchette qu'un matelas de l'épaisseur du doigt, placé sur deux rangs de planches. Pour parvenir à son lit, il fallait ramper sur le ventre et une fois couché, ou plutôt étendu comme une queue de merluche que l'on fait sécher, nous ne pouvions plus faire aucun mouvement ; nous étions alors comme dans une caisse de mort, nous étions comme dans un cachot, nous ne recevions que par une trappe le jour et l'air que nous respirions. Au début du voyage, je ne pouvais résister une heure dans ce maudit trou ; le soir, j'allais, comme tous les autres, me coucher, mais ne pouvant respirer, j'étais obligé, avec plusieurs, de remonter sur le pont pour reprendre haleine ; ce ne fut guère qu'au bout de quinze jours que je pus m'y accoutumer. Malgré la manière dont nous étions couchés, cela n'empêcha pas notre capitaine de prendre une famille espagnole de neuf personnes sortant de Sainte-Croix, pour aller à Montevideo, ce qui nous embarrassa encore davantage. Le 28 juin au soir nous mîmes voiles pour continuer notre voyage. Jusqu'au 15 août nous cheminâmes sans rien rencontrer de fâcheux. Notre nourriture était toujours la même, c'est-à-dire deux fois la soupe par jour, mais le soir, avec la soupe, un petit plat d'estocofiches (poisson de mer), un verre de vin et des galettes à discrétion. Ce même jour, le 15 août, les galettes commençant à diminuer, le capitaine décida d'aborder à l'île de Sainte-Catherine (Brésil), près des montagnes de laquelle nous nous trouvions, lorsque tout à coup le vent changea et nous obligea à tirer des bordées afin de ne pas perdre du chemin fait. Le capitaine furieux de ce contre-temps, nous rationna à deux galettes et nous supprime le vin, qui hélas ! était notre seul soutien. Nous réclamons, mais, peine inutile, nous ne sommes pas écoutés. Les jours s'écoulaient et le même vent continuait ; nous avions réellement du malheur ; chaque matin, on était près des montagnes sans pouvoir y parvenir. Lorsqu'enfin le 23 août le vent tourna un peu et nous permit d'entrer dans cette île. Je ne pourrais décrire le plaisir que tous nous éprouvâmes en touchant terre cette fois. La première chose à notre arrivée fut de boire de l'eau douce et de manger un peu de pain ; car il y avait plus de quinze jours que nous buvions de l'eau gâtée, sale et pleine de vers et que nous n'avions que deux galettes, soit environ trois onces de pain par jour. Là on fit provision d'eau douce et deux ou trois quintaux de galettes, ce qui ne fut pas suffisant ; car plus tard, l'on vit l'imprévoyance de notre capitaine de n'avoir pas fait de provisions plus fortes ; mais comme c'était un homme cruel et inhumain, il avait juré, je crois, de nous faire souffrir, et il y réussit parfaitement. Le 28 nous sortîmes de cette île et jusqu'au 6 juillet [septembre] rien de fâcheux ; mais ce jour et les suivants, un orage affreux, que dans ces contrées l'on nomme *panpère*, s'éleva ; alors nous sommes obligés de fermer les voiles et de se laisser balloter au gré du vent. Le 12 nous nous trouvons sous la ligne et le calme succède au vent. L'on aurait dit qu'il y avait une malédiction lancée contre nous ; en effet, quand nous avons du vent il était contraire, et quand il cessait, au lieu de devenir bon, il n'en existait aucun et nous restions sans marcher avec le plus grand calme. Ce fut le mois de septembre qui fut le plus terrible pour nous : nous arrivâmes tout près de Montevideo, le lendemain, c'était le onze, nous devions y arriver, quand un orage et une tempête des plus terribles se déclara ; la mer était furieusement agitée, des montagnes d'eau transportaient notre bâtiment jusqu'à une hauteur de 40 à 50 pieds, les vagues venaient se briser avec fracas sur le pont et menaçaient à chaque instant de nous engloutir. Nous étions alors tous retirés à l'entrepont où nous sommes restés trois jours et trois nuits sans voir la lumière ; et là l'on entendait les secousses du bâtiment et chaque heure semblait être la dernière de notre vie ! Joins à ce temps affreux la privation de nourriture et tu auras une idée de notre position. On nous donnait à manger à peine de quoi suffire pour nous empêcher de mourir ; alors nous étions rationnés à une

galette et deux fois la soupe par jour, c'est-à-dire deux onces de pain et deux onces de soupe et enfin après tant de souffrances, l'on arriva, le 18 à Montevideo ; là on prit un pilote et le 24 septembre à midi, l'on arriva à Buenos-Ayres, notre nouvelle patrie !! Nous étions tellement faibles que nous pouvions à peine nous tenir sur les jambes. M. le Consul voyant l'état dans lequel nous nous trouvions et lui en ayant expliqué le motif, nous fit donner à tous du bouillon et mettre ensuite au lit en nous recommandant de ne prendre, pendant deux ou trois jours, que du bouillon, parce que nous étions tellement affamés que la plus part n'aurait pas su se raisonner et en mangeant, suivant leur appétit, aurait été capable de se tuer. Nous protestâmes auprès de M. le Consul de la conduite cruelle et barbare de notre capitaine. Nos plaintes furent accueillies, des enquêtes ont eu lieu ; je pense que cette affaire se terminera heureusement pour nous et qu'une punition exemplaire sera infligée à cet homme inhumain. Quant à moi, j'ai bien souffert ; mais j'en ai été quitte heureusement par une dysenterie, qui m'a tenu vingt jours sans désespérer ; mais avec des soins et des ménagements, je me suis sauvé. Aujourd'hui, je me trouve parfaitement rétabli ; mais plusieurs de mes compagnons de voyage sont entrés de suite en arrivant à l'hôpital, où aujourd'hui la plupart se trouve encore. Provisoirement je suis chez M. le Consul, qui m'occupe jusqu'à ce que je connaisse la langue pour me procurer ensuite un emploi plus avantageux ; mais en attendant, je ne gagne pas moins de 200 piastres par mois, ce qui peut valoir de notre monnaie 50 francs, non compris la nourriture et le logement ; ce qui peut en tout se monter à 120 fr. Pour le pays, ce n'est pas grand chose, mais c'est bien beau pour commencer. Le 2 octobre, c'est-à-dire dix jours après mon arrivée, je fus envoyé avec une embarcation à bord pour recevoir 300 passagers Savoyards ; passagers à bord du navire l'*Annette* : je fus envoyé pour les recevoir au nom du Consul et leur donner les renseignements nécessaires pour la débarcation. Quand ils me virent arriver près de leur bâtiment, ce furent des cris de joie à ne pas en finir ! Je m'informe de l'état de leur santé, tous se trouvaient bien portants et n'avaient pas souffert comme nous autres dans la traversée. Deux jours après arriva encore un autre bâtiment, *La Caroline*, portant encore des passagers Savoyards ; ils avaient fait un heureux voyage et arrivaient en bonne santé. Tous ont été placés en très peu de temps. Buenos-Ayres est une ville de 100 mille âmes au moins, le luxe y règne à l'excès, la seule ambition des femmes est dans leur parure ; ce n'est pas une ville de plaisirs et d'amusements ; il faut y travailler bien plus qu'en Europe ; l'on n'y trouve pas de misère, chacun peut y vivre aisément ; la viande, qui est la principale nourriture du pays, est très bon marché, quoiqu'aujourd'hui, elle soit plus chère que jamais ; un bœuf que l'on payait, il y a une année 100 piastres (50 fr.), se paie aujourd'hui 300 piastres (150 fr.). Le pain n'y est guère plus cher que dans notre pays, mais l'on en mange très peu ; quant au vin, il ne faut pas en parler, il est excessivement cher et ne vaut rien ; aussi y a-t-il très peu de maisons qui en boivent : le Consul lui-même n'en boit pas. Les ivrognes ne sont pas heureux et parmi ceux qui sont arrivés, il y en a un certain nombre. Lorsque j'ai vu arriver le vieux Eminent, je n'ai su que me dire. De son état, il n'a pas trouvé d'ouvrage, mais on lui a cependant trouvé une place, où il n'a pas grand chose à faire, pourvu qu'il sache s'y tenir. J'ai vu Bocquet, tailleur, qui déjà se trouve très content ; il a de suite trouvé de l'ouvrage et il travaille en chambre avec sa femme ; pour le moment il n'y a pas grand chose à faire pour les tailleurs, parce qu'il y en a quantité. À mon arrivée, j'ai trouvé Valentin Massonnat, qui s'y trouvait déjà depuis plusieurs mois. Housty et sa femme ont quitté Montevideo, où ils ont été obligés de laisser le café qu'ils avaient pris, pour venir ici travailler comme ouvriers. J'ai appris par ceux qui sont arrivés qu'il y avait encore un grand nombre de Savoisiens qui se décidaient à venir ; mais je ne crois pas qu'ils viennent, parce que M. le Consul a défendu expressément à son frère d'en faire venir davantage ; il est très mécontent de la conduite de la plupart de ceux qui sont ici ; en effet, quelques-uns déshonorent notre pays par leurs débauches continuelles ; car, ici ce n'est pas comme chez nous, il n'y a que les noirs du pays qui s'enivrent ; aussi, un blanc se trouve-t-il dans un état d'ivresse, on le montre du doigt et tous les gamins lui courent après. Ici ceux qui ont le plus de chances de réussite, ce sont : les menuisiers, les serruriers et les forgerons ; les femmes y sont assez recherchées, comme domestiques, cuisinières, femmes de chambres et bonnes d'enfants ; mais les couturières et les modistes y trouvent très peu d'ouvrage, parce qu'ici les dames du pays font elles-mêmes leurs robes et l'on n'y porte pas de bonnets. Les cordonniers travaillant sur le fin peuvent gagner de très bonnes journées et trouver facilement de l'ouvrage ; mais pour eux, comme pour les tailleurs, il y a une morte saison. Quoiqu'il en soit, celui qui a de la conduite et l'amour du travail, peut bien vivre ; mais il faut dire adieu aux plaisirs et c'est bien facile ; car il y en a pas. L'on peut faire des courses à cheval ; mais encore à moins de 5 fr. on peut se procurer ce plaisir. M. le Consul a quatre chevaux

et le dimanche, quand je veux aller me promener, j'en ai un à ma disposition ; voilà mon seul amusement ! Cette ville, remplie de richesses et de luxe, est vilainement bâtie tout en carrons ; il y a très peu de maisons à étages, ce ne sont que des rez-de-chaussée ; les loyers sont excessivement chers ; vous payez 25 fr. pour une petite chambre, n'ayant pour tout meuble que les quatre murs. Les chapeliers trouvent ici difficilement de l'ouvrage, parce que presque tous les chapeaux viennent d'Europe. Les individus sans profession trouvent facilement des emplois de domestique, de manœuvre, etc. et gagnent au moins 5 fr. par jour. Quand il pleut l'eau coule dans les rues comme dans une rivière et personne ne peut sortir. Les produits d'Europe arrivent ici avec abondance et il n'est pas rare de trouver de bonnes occasions. Ce qui est certain, c'est qu'on ne peut se procurer une paire de souliers à moins de 25 fr.

Les renseignements que l'on donne à Chambéry sur ce pays, ne sont pas du tout exacts : je conseille à ceux qui se décideraient à venir d'apporter leurs linges, soit d'hiver, soit d'été : il y a des jours où un manteau ne serait pas de trop ; les ouvriers ici doivent fournir tous leurs outils. Où que l'on soit placé, il faut fournir son lit ; ainsi, il faut avoir des draps, moi-même je suis obligé d'en acheter. Ce qu'il y a de malheureux dans ce pays, c'est que la guerre y arrive assez souvent et au moment même où tu reçois ma lettre, il peut très bien arriver que Buénos-Ayres soit assiégé. Pendant ces jours de lutte tout le monde souffre ; l'ouvrier reste sans ouvrage et le domestique n'est pas payé et très souvent renvoyé. Que l'émigration continue surtout pour les gens de la campagne : il en faudrait des MILLIERS, il n'y en aurait jamais trop ; quand on considère que l'on fait plus de 40 lieues sans rencontrer d'habitation et en ne voyant qu'un terrain fertile qui n'a jamais été cultivé et qui pourrait enrichir en très peu de temps le pauvre laboureur de chez nous.

Parmi la plupart de ceux qui sont arrivés, j'en ai vu plusieurs qui m'ont donné des nouvelles, entre autres Déthiollaz et Bocquet, chez qui je suis allé un jour dîner ; il me fit manger des godiveaux ; il en avait acheté pour 5 sous ; il en avait eu 3 mètres.

Je ne puis t'en dire davantage ; plus haut je t'ai parlé que la guerre était proche ; eh bien ! aujourd'hui même, Buénos-Ayres est assiégé ; j'entends sonner le tocsin dans tous les clochers de la ville pour faire un appel aux armes de tous les citoyens ; je pense, cependant, que cela ne sera rien ; parce que le gouvernement est à même d'opposer une forte résistance ; quoiqu'il en soit je suis obligé de sortir pour aller à la poste, pour cela il me faut prendre pour ma sûreté personnelle un fusil bien chargé, plus tard je te dirai comment cela ce sera terminé ».

Malgré la longue lettre qui précède, nous ne pouvons résister au désir de donner quelques extraits de celle de M. Claude Juge, qui, après avoir raconté diverses circonstances palpitantes d'intérêt et se rattachant à la périlleuse traversée qu'il accomplissait, continue ainsi :

« Le 13 septembre une altercation assez vive eut lieu à bord entre un français et notre compatriote Berthet, de Lacombe, près de Sillingy ; la discussion roulait sur un motif excessivement futile, quand tout à coup le français furieux, tire de sa ceinture un poignard et le plonge au cœur du malheureux Berthet, qui expira quelques heures après, en demandant pardon à Dieu et à tout l'équipage ! Mort terrible au milieu de l'océan et n'ayant pour témoins que le ciel et ses inconsolables compagnons de voyage ! Les monstres marins qui suivaient de près notre embarcation ont pu dévorer à leur aise le cadavre de la malheureuse victime qui leur fut jeté après qu'elle eut rendu son âme à Dieu ! L'assassin qui nous menaçait de son arme fut, sur ordre du capitaine, qui le tenait couché en joue, lié au grand mât pour être livré à notre arrivée, à la justice de Buénos-Ayres. Notre indignation était si grande que le capitaine eut toutes les peines du monde pour nous maintenir. Nous voulions faire justice de nos mains en jetant ce scélérat à la mer.

Au moment où je vous écris (12 novembre), il fait une chaleur presque insupportable, mais cependant les plus grandes chaleurs ne se font sentir ici que dans les mois de janvier et février. (...) On dit que nous sommes de 12 heures de différence pour le soleil avec Annecy ; ainsi, chers parents, lorsque vous allez vous coucher, vous pouvez dire avec certitude : notre pauvre Claude se lève en ce moment ; de même que lorsque je me mets au lit, je pense que mes bien-aimés parents vont en sortir.

Le fils Guillot travaille de son état, ainsi que François Luiset, qui est occupé comme ouvrier imprimeur » ».

31 mars 1855.

« *Émigration d'Europe en Amérique.* Jamais la fièvre de l'émigration, qui a toujours poussé les Européens vers l'Amérique, n'avait conquis des proportions aussi considérables que dans ces dernières années. Il est arrivé en 1851, rien que dans la ville de New-York, 289 601 émigrés ; les trois quarts étaient Irlandais et la plupart des autres venaient de divers États d'Allemagne. Depuis, ce nombre a encore augmenté ; en 1854, le nombre des personnes venues d'Europe aux États-Unis pour s'y établir, s'est élevé, d'après les documents officiels présentés à la Chambre des représentants de l'Union à 460 477, dont 284 887 hommes et 175 587 femmes.

Les États Sardes n'ont contribué que pour 219 émigrants, qui, presque tous, sont dans l'Amérique du Sud, surtout du côté de Buénos-Ayres ou de Montevideo ».

6 octobre 1855.

« Nous recevons de M. Dunoyer, architecte à Chambéry, frère de l'ancien consul sarde à Buénos-Ayres, la lettre suivante :

« Chambéry, le 2 octobre 1855

Monsieur le Directeur de l'*Industriel savoisien*,

Je viens de recevoir de mon frère, Antoine Dunoyer, négociant à Buénos-Ayres, une lettre dont l'insertion sur votre estimable journal me paraîtrait devoir tranquilliser les parents des personnes qui y sont mentionnées. Voici cette lettre :

Buénos-Ayres, le 11 juillet 1855

Mon cher frère,

Pour te donner une idée des ressources qu'offre la campagne aux émigrants laborieux et de bonne conduite, je vais te rendre compte du résultat satisfaisant que donne déjà une expédition de 20 de nos Savoyards, que j'avais laissé partir avec quelque répugnance parce qu'il s'agissait pour eux d'aller à 120 lieues environ de Buénos-Ayres, dans des parages avec lesquels les communications sont assez difficiles ou du moins très-lentes, puisque, avec des charrettes, ils ont mis 24 jours pour se rendre à leur destination.

Je craignais qu'en les jetant ainsi, dès le premier abord, dans une campagne immense dont ils n'auraient pas les habitudes et ne comprendraient pas le langage, ils ne fussent pas assez énergiques pour résister au malaise inévitable qu'ils allaient éprouver et que le découragement s'emparant d'eux, ils ne revinssent au bout de quelque temps sans avoir pu faire autre chose que de s'occasionner des frais et des fatigues inutiles. Cependant, je me décidai à laisser partir cette expédition après l'avoir composée d'individus me paraissant propre au genre d'occupation auquel ils doivent avoir à se livrer, c'est-à-dire monter à cheval et surveiller d'immenses troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux. Deux ménages et quelques-uns de ces hommes devaient être employés à des plantations d'arbres sur des terrains un peu plus rapprochés de Buénos-Ayres.

Je fis part de la demande qui m'était adressée et j'exposai à ceux qui se présentèrent les diverses circonstances par lesquelles ils auraient à passer et qui devaient leur sembler extraordinaires ; enfin, je ne leur dissimulai pas ma répugnance en les assurant toutefois qu'en restant unis et travaillant avec patience et courage, ils devaient sortir à leur avantage de cette première épreuve, et que, par la suite, ils n'auraient qu'à se féliciter de leur détermination.

Les nommés Nicolle Étienne, de Bonneville ; Déplantes Claude, de Seynod ; Rose François, de St-Jorioz ; Chalu Jules, de Cuvaz ; Henrieux Nicolas, de St-Jorioz ; Chappet Joseph, de Gruffy ; Falconnat Marie, de la Balme ; Lavorel Laurent, de Cuvaz ; et Cottin Jean, de Gruffy, furent destinés à la garde des troupeaux ; et les ménages de Rollin François et de Druge Louis, de St-Jorioz, ainsi que les jeunes gens Balansat Pierre, des Ollières ; Dumurgier Jean, des Ollières ; Ancrenaz Pierre-Joseph, d'Aviernoz, et Lève Claude, des Ollières, furent destinés aux plantations.

Ils partirent en octobre 1854, et jusqu'à ce jour, je n'ai eu aucune nouvelle directe d'eux ; je leur avais écrit et transmis les lettres qui étaient arrivées de Savoie pour eux, sans jamais rien recevoir. Le propriétaire de l'établissement où ils sont, me disait toujours, chaque fois que je faisais prendre des

informations auprès de lui, qu'il avait reçu des lettres de son majordome, qu'ils étaient très-content d'eux, qu'eux-mêmes se portaient parfaitement et qu'ils étaient très-satisfaits. Il me semblait si extraordinaire de ne pas recevoir de leurs nouvelles, que je craignais que leur patron, désirant de les garder et de me laisser ignorer leur mécontentement, ne m'eût pas remis les lettres qui m'étaient adressées par eux.

Enfin hier (10 juillet 1855), deux hommes, les nommés Rose François et Parchet Joseph, sont arrivés, après 25 jours de marche en charrettes, et m'ont donné les renseignements les plus satisfaisants sur tous leurs compagnons ; tous se portent à merveille et travaillent fort peu, au moins ceux qui soignent les troupeaux, puisque leur unique occupation consiste à monter à cheval au lever du soleil pour conduire les troupeaux au pâturage, et au coucher du soleil pour les ramener à leur point de réunion ; le reste du temps ils le passent à faire leur cuisine et à manger ; aussi, d'après ce que me disent ceux qui sont revenus, sont-ils tous gras à faire plaisir.

L'un d'entre eux, le nommé Falconnat Marie va être intéressé dans l'établissement : on lui donne 1 200 brebis, 18 vaches et un certain nombre de juments, à moitié ; et lorsque, dans ses moments de loisir, il voudra planter des arbres, il sera payé à tant par pied d'arbre planté ; en voilà donc un hors d'affaire et sous peu il aura certainement à lui ce qu'il n'eût jamais pu espérer en Savoie. Leur patron m'a promis qu'au printemps, c'est-à-dire d'ici à deux mois, il ferait de même avec ceux des Savoyards qu'il croirait plus aptes et sur lesquels il pourrait compter.

Ce sont, du reste, ces promesses qui m'avaient tout à fait décidé à satisfaire à sa demande. Je savais de quelle importance était cet établissement d'une étendue de 43 lieues, dont 11 lieues de côtes sur l'océan ; je savais aussi qu'en outre des animaux privés qui y sont élevés, il y avait sur ces terrains de nombreux troupeaux, à peu près sauvages, il est vrai, mais qui n'abandonnent jamais les parages où ils sont nés et où ils se sont élevés ; qu'il y avait au moins 80 000 chevaux et un chiffre considérable de bêtes à cornes ; je n'ignorais pas non plus que la qualité des terrains qu'on voudrait y destiner à l'agriculture était supérieure ; et, si ce n'eussent été les craintes que je t'ai manifestées, j'eusse désiré y envoyer un plus grand nombre d'émigrants, parce que je savais que les intentions du propriétaire étaient d'intéresser ses ouvriers à mesure qu'il reconnaîtrait chez eux les aptitudes nécessaires et une connaissance assez grande du pays pour profiter de tous les avantages qu'il offre. Mais les difficultés que m'avaient déjà suscitées ici les premiers arrivants qui étaient allés dans la campagne, m'ont empêché de le faire ; je savais qu'ils devraient se résigner à ne manger que de la viande qu'ils ont à discrétion, il est vrai, puisqu'ils ne mangent que les parties de l'animal les plus grasses et les plus succulentes et jettent le reste, et je craignais qu'ils ne pussent passer ainsi à cette manière de vivre toute particulière sans avoir à en souffrir, ou du moins, sans se plaindre ; mais, comme tu le vois, mes craintes ne se sont pas réalisées et je n'ai qu'à me féliciter d'avoir consenti à cette expédition, car leur sort est loin d'être à plaindre ; et en supposant qu'ils sortent de cet établissement, ils auront l'immense avantage d'être aptes à tous les travaux de la campagne si différents de ceux de nos pays, et, devant eux une perspective tout autre que celle offerte à ceux qui ont préféré rester à la ville, traînant misérablement une vie de débauche ou d'oisiveté, leur inconduite et leur paresse ne leur permettent pas d'économiser la moitié de ce que peuvent mettre de côté, sans se gêner le moins du monde, ceux qui se sont décidés franchement à travailler dans la campagne.

Comme tu le sais, je désirerais affecter une certaine somme à ce genre d'opération, et, sans la conduite déplorable que tiennent ici les deux tiers de nos Savoyards, j'eusse fait des propositions au propriétaire de ces magnifiques et immenses terrains sur lesquels pourraient aisément s'établir deux ou trois mille familles à des conditions avantageuses ; mais, grâce au mauvais choix de ceux qui m'ont été envoyés, j'ai cru devoir m'abstenir et le propriétaire de ces terrains va y appeler des familles irlandaises.

Comme il est plus que probable que les familles de ces Savoisiens n'ont pas reçu des nouvelles d'eux, et qu'elles peuvent être inquiètes sur leur sort, je te laisse juge du moyen que tu devras employer pour les rassurer, en faisant publier ce léger exposé de leur situation.

*signé A. Dunoyer* ».

La lettre est suivie de cet entrefilet :

« Nous avons assisté jeudi [4 octobre 1855] au départ du premier convoi de l'émigration savoisienne pour le Sétif ; nous avons éprouvé un serrement de cœur en voyant 75 de nos compatriotes s'exiler pour aller tenter la fortune dans des régions lointaines.

Puissent les vœux que nous formons pour leur prospérité, être moins stériles que ceux que nous adressâmes l'année passée, lors du départ de nos concitoyens pour Buénos-Ayres ! ».

7 juin 1856.

« Un vieillard de Gruffy, qui était parti pour Buénos-Ayres, il y a deux ans et demi, est arrivé ces jours. Ce vieillard a rapporté plusieurs lettres desquelles il résulte :

1. Que la plupart des émigrants sont plus heureux à Buénos-Ayres que dans aucun autre pays d'Europe ;
2. Que le terrain ne se repose jamais et produit sans cesse et de toute espèce de denrée : fruits et légumes de toute espèce ;
3. Que le climat est tempéré et qu'il ne tombe jamais de neige.
4. Que le gibier est très-abondant et que la chasse y est permise pendant trois mois de l'année moyennant un droit de 3 piastres soit 75 centimes ;
5. Que ceux qui peuvent acquérir du terrain sont sûrs de faire fortune ;
6. Que l'on ne connaît pas le mot *crédit*, et que tout se paie comptant ;
7. Que les mœurs et les amusements sont tout à fait espagnols ;
8. Que les habitants sont généralement bons ;
9. Que la ville dont la population est de 80 000 âmes, est aussi étendue que Paris, les maisons n'ayant qu'un étage ;
10. Que dans les établissements d'instruction, on apprend à écrire aux enfants en même temps qu'on leur apprend à lire ; ainsi, après leur avoir fait lire A B C : on leur fait écrire A B C, etc.
11. Qu'il y a de très-beaux magasins où l'on trouve de tout ;
12. Que la ville vient d'être éclairée au gaz et que l'on construit actuellement des chemins de fer, etc., etc. ».

ADHS, 4M267 (demandes de passeports, 1863-1870). Y figurait cette lettre :

« Buenos Ayres, 12 octobre 1863

Mr Jean Antoine Chappaz, aubergiste, Rue Royale, Annecy

Cher Oncle,

Vous n'avez pas ignoré le malheur qui m'a frappé en perdant mon mari ; les chagrins que cette perte m'a causés, m'ont empêché de vous écrire et de vous envoyer l'argent que vous avez pu dépenser pour Joseph ; je vous prierai aujourd'hui de m'envoyer le compte de vos débours, à fin de vous l'envoyer, et en attendant, je vous envoie la somme de cinq cent soixante neuf (569) francs, avec laquelle je vous prie de payer le passage de Joseph pour venir me rejoindre, et vous pouvez écrire à Mr G<sup>el</sup> [Gabriel] Dunoyer, Architecte à Chambéry, pour qu'il veuille bien se charger de le faire embarquer. Je vous prie aussi de bien vouloir recommander à Joseph qu'il soit toujours sage et obéissant, qu'il n'oublie jamais les sacrifices que je fais pour lui, qu'il vous remercie bien de ma part de tout ce que vous avez bien voulu faire pour lui, tous les soins que vous lui avez donnés, et tout le travail qu'il vous a causé et dont je vous suis moi-même infiniment reconnaissante. Veuillez continuer vos bons soins pour ma maison, dont vous voudrez bien suivre à percevoir les loyers et bien la soigner jusqu'à ce que vous trouviez une bonne occasion de vendre.

Veillez remercier ma bonne tante des bons soins qu'elle a eus pour Joseph, ainsi que nos cousins que je vous prie de bien embrasser pour moi, en daignant recevoir vous-même avec mes sincères remerciements les salutations affectueuses de votre dévouée nièce,  
Pauline Chappaz née Cohendet.

Cher Joseph,

Sois toujours sage et bien docile ; emporte avec toi tous tes livres pour ne pas oublier ici ce que tu as appris ; j'espère qu'une fois avec moi tu m'aideras autant qu'il te sera possible, et que tu penseras toujours à ce que je fais pour toi et ton avenir,  
Ta mère qui t'attend et t'embrasse

J.-F. CAMPARIO, 1854

Pauline Chappaz née Cohendet.

Rappelez-moi au souvenir de toutes mes belles sœurs et de tous mes autres parents ».

Achevé d'imprimé  
au second trimestre 2013 sur  
les presses de l'imprimerie Photoplan

Éditeur : Académie salésienne (association)  
Conservatoire d'art et d'histoire  
18 avenue de Trésun 74000 ANNECY  
Directeur de la publication : Laurent Perrillat  
Imprimerie : Photoplan, 9bis, rue de Malaz, 74600 Seynod  
Parution : juin 2013  
Dépôt légal : à parution  
Prix : 2 €  
N° ISSN : 2265-0490